

10 février 2005

Document préparé pour le Séminaire sur l'aide et la gestion macroéconomique, organisé au Chissano Conference Center, Maputo, les 14 et 15 mars 2005.

Aide, gouvernance et économie politique — Croissance et institutions

Simon Johnson et Arvind Subramanian¹

Résumé analytique

La « bonne gouvernance » est au coeur des efforts de promotion de la croissance et de l'aide dans les pays à faible revenu. De manière générale, ses conséquences pratiques sont évidentes, et il a été largement démontré que des institutions économiques bien ancrées contribuent de façon primordiale à assurer une croissance économique soutenue. En revanche, nous en savons beaucoup moins sur les mesures spécifiques ou les institutions politiques qui sont nécessaires ou suffisantes pour assurer la bonne gouvernance économique. Il n'existe pas de feuilles de route détaillées, mais uniquement quelques orientations générales raisonnables. Par ailleurs, les intervenants extérieurs n'ont que rarement une incidence positive sur des institutions bien établies ; jusqu'ici, l'aide n'a pas souvent amélioré les institutions. Le changement institutionnel revêt un caractère prioritaire, mais demeure largement un problème local. Pour les pays dépourvus d'un ancrage institutionnel naturel, cela représente un obstacle majeur à la réalisation et *a fortiori* au dépassement des objectifs du Millénaire pour le développement.

¹ Les auteurs travaillent au Département des études du FMI : sjohnson@imf.org, asubramanian@imf.org. M. Johnson est en congé du MIT. Nous tenons à remercier Jonathan Ostry et Raghu Rajan pour leurs commentaires utiles sur les travaux connexes. **Cet article ne doit pas être cité comme représentant la position du FMI.** Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du FMI ni la politique du FMI.

I. Introduction

La première priorité dans la liste des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est l'éradication de « l'extrême pauvreté et de la faim ». L'atteinte de ce but exigera sans aucun doute des actions sur plusieurs fronts, mais l'essentiel de ces efforts devra viser à générer une croissance forte et durable.² Que requiert ce type de croissance ?

Il n'y a guère de désaccord sur le fait que ce qu'on appelle « institutions » ou « gouvernance » est de première importance. Par exemple, dans le rapport des Nations Unies sur le Projet du Millénaire pour le développement, coordonné par Jeffrey Sachs et publié en janvier 2005³, c'est le premier point invoqué pour expliquer la pauvreté mondiale — même si l'expression utilisée est « faillites de la gouvernance ». C'est aussi une question essentielle pour les points 1 et 2 du dernier document diffusé par la Commission sur l'Afrique réunie par le Premier Ministre Tony Blair.⁴ Le rapport annuel 2005 de l'initiative Gouvernance mondiale de Davos place dans ses toutes premières priorités « l'amélioration de la gouvernance pour autonomiser les pauvres et permettre à l'initiative privée de s'épanouir ».⁵

Mais qu'est-ce exactement que les institutions (ou la gouvernance) et que savons-nous du lien entre institutions et croissance? Ce document résume l'état actuel des connaissances concernant l'importance des institutions économiques et politiques pour la croissance. Nous aborderons successivement ce qui est connu (Section II) ce qui reste inconnu ou incertain quant à cette relation (Section III). Puis nous en tirons les implications pour la communauté internationale et les pays à faible revenu (Section IV).

II. Le connu

1. *Historique de la croissance depuis 1945*

Voici les principaux traits de la croissance durant l'après-guerre dans l'ensemble des pays :

D'abord, il faut noter la déception causée par le peu de convergence du revenu par habitant entre pays pauvres et pays riches. Depuis 1950, peu de pays ont connu une

² Voir Kraay (2004) : « A moyen et long terme, l'essentiel de la variation dans les changements de la pauvreté peuvent être attribués à la croissance du revenu moyen, ce qui suggère que les politiques et les institutions qui promeuvent une croissance à large base devraient être au centre du programme d'action en faveur de la croissance favorable aux pauvres ».

³ *Investir dans le développement : un plan concret pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement*. P. 31, chapitre 3 : Pourquoi le monde n'atteint-il pas les objectifs; <http://unmp.forumone.com/>.

⁴ Voir « Action pour une Afrique forte et prospère », Document initial de consultation, 11 novembre 2004 ; http://213.225.140.43/getting_involved/consultationdocument.htm

⁵ Voir Initiative gouvernance mondiale, Rapport annuel 2005 à http://www.weforum.org/pdf/ggi2005_low.pdf.

croissance spectaculaire ; ceux qui y sont parvenus sont des exceptions situées surtout dans l'Asie de l'Est (Graphique 1). Dans l'Afrique subsaharienne, il y a eu parfois une croissance respectable dans les années 50 et 60, mais seulement deux pays (Botswana et Maurice) ont connu une croissance importante du revenu par habitant. En pourcentage du PIB par habitant des États-Unis, beaucoup de pays d'Amérique latine, à la notable exception du Chili, en sont toujours là où ils étaient il y a 50 ans, ayant rattrapé une partie de leur retard dans les années 80 puis ayant reperdu du terrain, malgré les importantes réformes réalisées depuis 1985. Il est intéressant de noter que la convergence entre les pays a été plus forte en matière de santé et d'éducation qu'en termes de revenu par habitant (Voir Graphique 2, de Acemoglu et Johnson 2004).

Le corollaire de ces évolutions est qu'une partie importante de la réduction mondiale de la pauvreté a eu lieu en Asie, avec moins d'amélioration dans l'Afrique subsaharienne (Sala-i-Martin, 2003).

Cette absence de convergence au cours des 50 dernières années s'est produite malgré la large disponibilité des technologies de haute productivité, une rapide augmentation des échanges mondiaux et des possibilités sans précédent de participation des divers pays aux chaînes de production mondiales.

Deuxièmement, les pays ayant un taux de croissance inférieur à la moyenne ont généralement connu une plus forte volatilité de leur produit, c'est-à-dire que les pays africains pauvres ont en général un écart-type de leur taux de croissance qui est 2 ou 3 fois plus important que les pays européens riches (Graphique 3).⁶ En fait, il n'est pas inhabituel que 10 ans ou plus de bonne croissance soient effacés par quelques années de profond déclin (par exemple, expérience répétée en Amérique latine).⁷ Nombre de ce qu'on a appelé des « accélérations de la croissance », notamment certaines performances impressionnantes en Afrique pendant les années 60 se sont avérées sans lendemain.

L'instabilité macroéconomique — sous la forme d'une forte inflation ou de crises de la balance des paiements ou du système bancaire ou d'un taux de change réel surévalué ou sous une autre forme de perturbation touchant l'ensemble de l'économie — s'est constamment révélée mauvaise pour la croissance (Easterly et Fischer). Mais la stabilité macroéconomique par elle-même ne s'est pas révélée suffisante pour assurer une croissance durable (par exemple, les pays andins au cours de la dernière décennie et certains pays de la transition post-communiste).⁸ Même lorsque la stabilité macroéconomique s'est combinée avec des réformes structurelles, les résultats ont parfois

⁶ Cette différence est largement due non pas aux fluctuations des termes de l'échange (Acemoglu et al, 2003) mais aux chocs spécifiques au pays (*World Economic Outlook*, 2005). Ramey et Ramey (1995) ont les premiers produits des données sur la relation entre la croissance et sa volatilité.

⁷ On a des confirmations que, après la libéralisation commerciale et financière, la croissance et la volatilité sont devenus positivement corrélés (Prasad et. al., 2004 ; Tornell, Ranciere et Westermann 2004). Il ne fait aucun doute que la stabilité des politiques macroéconomiques, notamment l'évitement d'une forte inflation, se sont révélées être un important complément pour une croissance rapide durable.

⁸ Sources : pour un exemple voir *Bolivia : Ex-Post Assessment of Longer-Term Engagement*, février 2005. Pour des références antérieures sur ce point, pour des pays post-communistes, voir Aslund, Boone et Johnson, *Brookings Papers on Economic Activity*, 1997.

été décevants— comme par exemple en Amérique latine pendant les années 90 (Graphique 4).

Troisièmement, la mondialisation des flux de capitaux a parfois favorisé la croissance mais on ne constate pas de relation systématique d'ensemble.⁹ Dans d'autres cas, où le système du pays était fragile pour d'autres raisons, ces flux de capitaux peuvent avoir contribué à l'instabilité économique (par exemple, en Asie, 1997-98). En particulier, de graves crises peuvent maintenant être déclenchées par une perte de confiance et par les reflux de capitaux, même lorsque la situation budgétaire et celle du compte courant sont en bon ordre.

À la lumière de cette expérience, la pensée économique sur la croissance a quelque peu évolué. La théorie de la croissance qui a été élaborée dans les années 50 et 60 soulignait la nécessité d'accumuler des facteurs de production – capital et main d'œuvre qualifiée et non qualifiée – et d'accroître la productivité avec laquelle ces facteurs sont utilisés. Mais elle laissait sans réponse la question qui s'est révélée la plus fondamentale : dans quelles conditions un pays accumule-t-il les facteurs et améliore-t-il sa productivité ? Pour y répondre, on s'est intéressé de plus en plus aux institutions, et c'est notre propos¹⁰.

2. *Les institutions économiques au sens large*¹¹

Les institutions économiques constituent un important aspect de la gouvernance. Il faut distinguer institutions au sens large et au sens strict. Si la distinction entre les deux n'est pas toujours facile à faire en pratique, les secondes ont un champ et un effet plus restreint. Nous reviendrons à elles dans la section II ci-dessous. Nous allons d'abord traiter des institutions au sens large.

Les institutions économiques au sens large sont l'ensemble de lois, règles et autres pratiques qui gouvernent les droits de propriété pour un large ensemble transversal de la société. Les bonnes institutions économiques créent des droits de propriété efficaces pour la plupart des gens, conférant une protection contre l'expropriation par l'État (ou d'accaparement par des élites puissantes) et une force exécutoire aux contrats entre parties privées. Bien que cette définition soit loin d'exiger la pleine égalité des chances dans la société, elle implique que les sociétés où seule une petite fraction de la population jouit de droits de propriété bien respectés n'a pas de bonnes institutions économiques.¹²

⁹ Voir WEO (2001) pour une enquête sur les preuves du lien entre flux de capitaux et croissance.

¹⁰ Pour plus de détails sur la façon dont les idées relatives au développement ont évolué, voir Easterly (2002). Le danger, bien sûr, est que le consensus actuel sur l'attention à accorder aux institutions ne soit qu'une nouvelle mode elle aussi décevante.

¹¹ L'analyse développée ici et dans les sections suivantes s'appuie directement sur les travaux de Acemoglu, Johnson and Robinson (2004).

¹² Dans un certain nombre d'économies riches en ressources, les droits de propriété sont protégés de façon raisonnablement claire dans les secteurs mêmes des ressources, comme le prouve l'investissement étranger. Mais dans nombre de ces économies, il n'y a pas la même protection dans l'ensemble de l'économie.

Les droits de propriété sont essentiels si l'on veut que les gens investissent (en capital physique et humain). La disposition à créer de nouvelles activités est une forme particulièrement importante d'investissement qui a fait l'objet d'une certaine attention récemment, mais toutes les formes d'investissement importent pour le développement.¹³

Peut-être ce point est-il évident – après tout, qui investit s'il ne pense pas que cela vaut le risque ? Même si cela a toujours été un centre d'intérêt pour les chercheurs travaillant sur la croissance, on insiste maintenant beaucoup plus sur la nécessité de fortes institutions économiques.¹⁴

De mauvaises institutions économiques signifient des droits de propriété incertains pour la plupart des gens. L'incertitude sur les droits de propriété peut venir du risque d'expropriation par l'État ou d'accaparement par de puissantes élites (souvent, mais pas toujours, manifesté sous la forme de corruption) ou d'une grave instabilité politique (par exemple, États faillis et situations de guerre ou d'après-guerre). Les crimes et l'effondrement de la capacité de l'État à maintenir l'ordre public peuvent miner les droits de propriété de façon étonnamment rapide.

Les décideurs politiques et les chercheurs ont besoin de comprendre les institutions économiques mais aussi de les mesurer. L'appendice examine les indicateurs disponibles des institutions économiques au sens large, qui sont loin d'être parfaits. En la matière, les perceptions sont décisives – si un gouvernement peut persuader les entrepreneurs potentiels et effectifs qu'il va les protéger, il peut réussir assez bien en offrant assez peu de droits formels. C'est une interprétation de ce qui s'est passé en Chine ces 20 dernières années.

Toutefois, les perceptions doivent finalement être étayées par une protection effective : si quelqu'un essaie de vous prendre votre bien, vous devez avoir un recours efficace.¹⁵ Les droits de propriété ne sont jamais parfaits et il y a souvent des conflits entre personnes revendiquant le même bien. La question est donc la mesure dans laquelle les droits de propriété sont protégés, de préférence par un processus de résolution des conflits équitable et transparent.¹⁶ L'étendue du recours dépend étroitement des institutions politiques.

3. *Les institutions politiques*

Les institutions politiques constituent la seconde dimension décisive de la gouvernance. Les institutions politiques sont les lois, règles et autres pratiques qui

¹³ Voir une analyse récente de l'importance de l'entrée, voir Laeven, Klapper et Rajan (2004).

¹⁴ Pour une bonne synthèse, voir le Rapport 2002 de la Banque mondiale sur le Développement mondial, *Établir des institutions pour les marchés*.

¹⁵ Pour les conflits entre parties privées, les divers mécanismes des différents pays ont été étudiés et mesurés par Simeon Djankov, Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes et Etrei Shleifer, "Courts," *Quarterly Journal of Economics*, Mai 2003. Cela fait partie de la base de donnée et du site Web *Doing Business* (voir Encadré 1 : <http://rru.worldbank.org/DoingBusiness/ExploreTopics/EnforcingContracts/>).

¹⁶ Il y a aussi des zones grises difficiles. Par exemple, si une personne a obtenu illégalement une propriété publique, doit-elle avoir la pleine protection accordée à la propriété privée ?

déterminent la façon dont les gens accèdent au pouvoir politique et ce qu'ils en font une fois qu'ils l'ont obtenu. Les institutions politiques soumettent ceux qui détiennent un pouvoir politique à des contrôles, par exemple, en créant un équilibre des pouvoirs dans la société. Sans contre-pouvoirs, les détenteurs du pouvoir risquent davantage d'opter pour des dispositifs institutionnels économiques qui les arrangent au détriment du reste de la société. Cela rend les institutions politiques très sensibles et habituellement controversées au sein des pays.

Les institutions économiques sont généralement profondément enracinées dans les structures politiques nationales. Le tout est de savoir, nous y reviendrons plus loin, quel est le lien entre les deux et si les institutions économiques peuvent être profondément modifiées sans toucher aux institutions politiques. Si les structures politiques, sur lesquelles les forces extérieures tendent à avoir moins d'influence, sont le problème le plus profond et si donc toutes les difficultés posées par les institutions économiques ne sont que des symptômes, les actions du FMI dans ce domaine (ou dans le domaine plus restreint de la macroéconomie) risquent d'avoir un effet moins durable.

4. *Les institutions au sens large sont très importantes pour une prospérité économique durable*

Les institutions économiques et politiques sont de première importance pour la croissance à moyen et long terme. Ce n'est pas là une idée nouvelle – dans sa forme moderne elle remonte au moins à Douglass North – mais la dernière décennie a vu s'accumuler les données prouvant que les institutions ont un effet très important sur la croissance à long terme (Graphique 3) (FMI, Avril 2003).

Si un pays se dote de bonnes institutions, les entrepreneurs y feront des investissements physiques et les particuliers investiront dans le capital humain. Les résultats empiriques accumulés récemment montrent tous l'importance substantielle de l'effet. Par exemple, une amélioration du niveau de développement institutionnel en Afrique subsaharienne pour l'amener de son niveau moyen actuel au niveau moyen des pays en développement de l'Asie entraînerait une augmentation de 80 % de son revenu par habitant (de 800 à plus de 1400 \$US).

Notons que de bonnes institutions ne sont pas forcément la même chose que des « marchés libres ». Les marchés peuvent être protégés des interventions du gouvernement mais très biaisés en faveur des riches et des puissants. Si les règles du jeu sont inéquitables, il y aura peu d'entrées dans le secteur formel et quelques grandes entreprises peu productives domineront l'économie. Assurément, de bonnes institutions entraînent une forte capacité effective du gouvernement permettant aux marchés d'apparaître et de se développer. Si les infrastructures physiques sont le 'matériel' d'une économie, de fortes institutions sont ses 'logiciels' essentiels.

5. *Les institutions au sens large permettent aussi d'expliquer l'instabilité macroéconomique et les crises de toutes sortes*

Il y a davantage de volatilité et d'instabilité –en termes tant réels que nominaux – lorsque les institutions économiques et, surtout politiques sont faibles (Graphique 6).¹⁷ C'est particulièrement vrai par rapport aux chocs, pour lesquels on a la preuve qu'ils sont plus néfastes lorsque les institutions politiques sont faibles.¹⁸

La raison pour laquelle les institutions politiques jouent un rôle particulièrement important pour l'instabilité est qu'elles déterminent la distribution des ressources au sein de la société. Par exemple, à la suite de chocs, la capacité des pays à réagir dépend de l'adaptation économique. Des institutions politiques fortes facilitent une répartition en douceur ou équitable du fardeau de l'adaptation dans la société, qui conduira à la stabilité. Par contre, des conflits de distribution, probables quand les institutions politiques sont faibles, aggraveront l'instabilité.

La différence entre la réaction de la Corée et de la Thaïlande et celle de l'Indonésie à la crise financière asiatique montre l'importance des institutions politiques dans la réaction aux chocs (voir Fischer, 2002).¹⁹ Bien que les institutions démocratiques y aient été élaborées récemment, elles ont aidé les deux premiers pays à s'ajuster de plusieurs façons : en facilitant un transfert en douceur du pouvoir à un nouvel ensemble de responsables politiques,²⁰ en offrant des mécanismes permettant aux décideurs politiques d'établir le consensus voulu pour l'engagement des ajustements politiques nécessaires²¹ et en fournissant des mécanismes d'expression des mécontentements, évitant le risque d'émeutes, de manifestations et d'autres actions perturbatrices, économiquement coûteuses (Rodrik, 1999).

Un autre exemple célèbre de l'effet des institutions politiques sur les crises a été décrit par Sen (1981) dans son analyse des famines. Il affirme que la différence entre les expériences de la Chine et de l'Inde pour éviter les famines vient du plus grand degré de transparence des institutions politiques de l'Inde qui permettent une prise de conscience publique plus rapide du problème et des réponses plus promptes.

¹⁷ Voir Acemoglu et al., 2003 ; Rodrik, 1999, Haman et Prati (2002), Satyanath et Subramanian 2004 et Rajan, 2004.

¹⁸ Rodrik (1999) affirme que des institutions politiques faibles signifient que les sociétés ne peuvent régler les conflits qui surgissent après des chocs négatifs.

¹⁹ Pour une évaluation innovante de ce qui s'est passé en Indonésie vers la fin du régime Suharto, voir Fisman (2001).

²⁰ En Thaïlande, Mr. Yongchaiyudh a démissionné à la suite de la crise et le pouvoir est passé en douceur au Premier Ministre Leekpai. En Corée du Sud, l'ancien leader de l'opposition, Kim Dae-Jung, a été élu lorsque la crise a éclaté. Ces deux candidats ont été vus comme représentant une rupture par rapport au passé.

²¹ Dans le cas de la Corée du Sud, le consentement de l'opposition à la lettre d'intention du FMI a été vu comme représentant un consensus social sur la nécessité des réformes.

6. *Mais les institutions n'expliquent pas les fluctuations de la croissance à court terme.*

Nous tenons à souligner que l'historique de la croissance montre clairement que des pays peuvent croître à court terme avec des institutions faibles. Autrement dit, les institutions ne sont pas décisives pour la croissance à court terme. Déclencher la croissance n'est pas forcément très difficile, mais la maintenir l'est en l'absence de bonnes institutions.²² Des poussées de croissance ou des transitions se produisent souvent par hasard, dues à d'autres déclencheurs : ce peut être une amélioration des termes de l'échange chez un producteur de ressources naturelles, ou un changement de gouvernement, ou la fin d'une guerre civile. Il ne semble même pas nécessaire qu'il y ait des réformes majeures dans les politiques menées.²³

Une période particulièrement intéressante est la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Des pays comme l'Argentine, le Mexique et la Russie, qui connaissaient une croissance très rapide, avaient des institutions faibles. Mais chacun d'entre eux a connu une perturbation politique et économique majeure qui a fait capoter la croissance.

Il y a deux raisons à cela. D'abord, l'élite peut faire beaucoup pour elle-même et en son sein. Des réseaux de relations personnelles peuvent soutenir l'investissement même quand l'environnement général est instable.²⁴ Le point décisif est que les élites n'exproprient pas tout le monde tout le temps. Cela dépend des alternatives. Par exemple, les prêts d'une banque à ses propriétaires peuvent ne pas poser problème pendant des périodes de prospérité. Mais ces arrangements sont susceptibles de s'effondrer.

L'accaparement par les élites peut s'aggraver lorsqu'une économie connaît un boom durable du crédit. Ce serait le cas, par exemple, s'il y avait moins de pression pour réprimer la corruption lorsque tout va bien (par exemple, lorsque les cours du pétrole sont hauts, c'est probablement le cas dans certains pays producteurs de pétrole). Autrement ou en outre, lorsqu'il y a un choc qui raccourcit les horizons temporels et réduit la valeur des interactions répétées du jeu, les élites peuvent s'engager dans une confiscation des ressources.

7. *Persistance institutionnelle et changement*

Les institutions persistent, c'est-à-dire que les institutions de demain seront probablement très semblables à celles d'aujourd'hui. L'explication la plus probable est qu'elles conviennent aux intérêts de ceux qui sont au pouvoir. Un exemple en est le rythme relativement lent des réformes dans la Communauté des États indépendants (CEI) pendant le processus de réforme, par rapport au changement plus rapide dans les pays de

²² Une manifestation de cette différence d'effet des institutions est que les mesures de qualité institutionnelle sont plus robustes dans les régressions relatives au niveau de revenu que dans celles relatives à la croissance.

²³ Il y a beaucoup d'aléatoire dans les épisodes de croissance, c'est-à-dire une large composante qui est difficile à expliquer par n'importe quelle analyse de régression. Voir Hausman, Pritchett et Rodrik (2004). Dans le cas de l'Inde, par exemple, la croissance a été déclenchée au début des années 80—en l'absence de réforme de politique significative— par un changement apparent d'attitude du gouvernement envers le secteur privé (Rodrik et Subramanian, 2005). Srinivasan (2005) conteste cette interprétation de ce qui s'est passé en Inde.

²⁴ Pour le cas historique fascinant du Mexique, voir Haber, Razo et Maurer (2003) et aussi l'examen par Bates (2004). Bien sûr, on ne sait pas si un pays moderne pourrait réaliser le même type de record.

l'Europe centrale et orientale. Les institutions ont également tendance à persister parce qu'elle résultent de facteurs historiques qui sont difficile à outrepasser.²⁵

Mais la persistance institutionnelle n'est pas une prédétermination institutionnelle. En fait, les variables historiques expliquent généralement environ un quart de la variation des institutions actuelles. Cela signifie qu'une part importante de la variation ne résulte pas de l'histoire. Par exemple, entre les années 70 et 90 il y a eu des changements très notables dans la qualité des institutions (Graphique 7 pour les institutions politiques). Un indicateur de la qualité institutionnelle est l'indice mesurant la contrainte pesant sur l'exécutif. Vingt pays ont amélioré leur note de qualité institutionnelle de plus de 40 %. Bien sûr, la façon dont le changement institutionnel peut être effectué est une question difficile—peut-être au centre de nombreux débats actuels sur croissance et développement—mais le fait que les institutions peuvent changer et avoir des effets durables sur le développement ne peut être mis en doute.

Les changements institutionnels efficaces sont souvent assez progressifs, se déroulant sur 10 ou 20 ans voire davantage. Ils se produisent souvent par fragments, le changement d'un fragment rendant intéressant le changement d'un autre complémentaire. La plupart des pays ont modifié substantiellement leurs institutions au XVIII^e et XIX^e siècles. Au XX^e siècle, pour diverses raisons, les institutions de par le monde ont changé moins spectaculairement, mais elles ont changé dans de nombreux cas – par exemple, dans tous les pays de l'Est asiatique qui ont connu une croissance rapide durable. Occasionnellement, toutefois, les institutions, notamment les institutions politiques, peuvent connaître un changement brusque provoqué par l'effondrement du régime précédent. Les exemples notables récents comprennent l'effondrement de l'ancienne Union soviétique et les changements après conflits d'États tels que le Timor oriental, le Kosovo, l'Afghanistan et l'Iraq.

III. Les incertitudes

1. *La relation entre institutions politiques et institutions économiques*

Les rentes elles-mêmes peuvent être partiellement endogènes, mais les bonnes institutions économiques ont plus de chance d'apparaître et de persister lorsque les détenteurs du pouvoir ne peuvent tirer du reste de la société que des rentes restreintes (par exemple, lorsque les ressources naturelles sont limitées), car ces rentes les inciteraient à opter pour un ensemble d'institutions économiques rendant possible l'expropriation des autres.

Il y a davantage de chances d'avoir de bonnes institutions économiques lorsque le pouvoir politique est dans les mains d'un groupe relativement large ayant d'importantes possibilités d'investissement. La raison en est que, dans ce cas, toutes choses étant égales

²⁵ Deux exemples illustrent le rôle des facteurs historiques. Banerjee et Iyer (2004) établissent les effets du système des baux de l'Inde précoloniale sur les institutions agricoles actuelles. Nunn (2004) trouve des preuves solides que le commerce des esclaves au travers des océans Atlantique et Indien entre 1400 et 1900 a affecté la croissance de l'Afrique ces 40 dernières années.

par ailleurs, les détenteurs du pouvoir bénéficieront eux-mêmes de droits de propriété sûrs.

Cela met les institutions politiques au centre de notre histoire. Mais quelle est la relation exacte entre institutions politiques et économiques ? Nous savons peu de choses sur cette question. Il est possible que les institutions économiques s'améliorent d'abord, suivies par les institutions politiques, ce qui a été l'expérience de nombreux pays de l'Est asiatique et du Chili. L'inverse, à savoir de fortes institutions politiques conduisant à de bonnes institutions économiques, a été vrai au Botswana et à Maurice, les deux seuls pays de l'Afrique subsaharienne qui ont joui d'une croissance durable. En fait, il y a eu très peu de corrélation entre l'évolution des institutions économiques et celle des institutions politiques entre 1980 et 2000 pour l'ensemble des pays du monde (voir Graphique 8A).

En Afrique, il y a eu une amélioration des institutions politiques – vers plus de démocratie—mais il reste à voir si cela se traduira nécessairement par de meilleures institutions économiques ; la simple corrélation entre institutions économiques et politiques est si petite qu'elle est insignifiante (voir Graphique 8B sur l'Afrique). En fait, comme le montre le Graphique 9, les institutions économiques, après s'être améliorées au début des années 90, ont plafonné voire se sont détériorées, de sorte qu'il y a peu de signes de convergence dans les institutions économiques.

2. *Comment les institutions changent-elles ?*

Il est clair que les institutions changent. Mais comprendre ce changement et plus précisément identifier les actions de politique le permettant, donc les leviers du changement, est sans doute l'une des grandes inconnues du développement. Les changements institutionnels peuvent être provoqués par un certain nombre de forces. La première est le désir de l'élite d'anticiper les problèmes avec d'autres groupes de la société. Un exemple en est l'octroi du droit de vote au XIX^e siècle en Europe (Acemoglu et Robinson, 2001). Mais comme on l'a noté plus haut, le plus souvent, les élites ont un fort intérêt à maintenir le statu quo, surtout si s'il y a des rentes à tirer des systèmes en place.

Une seconde cause possible de changement est la survenue d'un événement extrême ou d'une crise tel qu'une révolution ou quelque autre forme de soulèvement de groupes extérieurs au pouvoir politique. Les révolutions française, russe et chinoise en sont les grands exemples, même si chacune d'elles a produit, à l'évidence, des systèmes institutionnels différents. L'effondrement de l'ancienne Union soviétique est un autre exemple de changement politique extrême. Même dans les données postérieures à la guerre, on a des preuves de changements des institutions politiques dus à des crises.

Le changement institutionnel peut être plus facile lorsqu'il y a croissance économique, car les perdants peuvent plus facilement recevoir au moins une compensation partielle.²⁶ La croissance économique en soi devrait donc promouvoir de

²⁶ Lau, Rolet et Qian donnent une aimable version de cet argument pour la Chine, bien qu'ils s'intéressent davantage au phasage des réformes (JPE 2000) : <http://emlab.berkeley.edu/users/grolet/pubs/réforme.pdf>.

meilleures institutions. Par ailleurs, si de bonnes institutions et une bonne gouvernance sont des biens supérieurs, il y doit y avoir une plus grande demande pour eux lorsque les revenus augmentent, ce qui suggère un autre canal d'influence de la croissance sur les institutions. Mais peut-on vérifier que l'augmentation du revenu par habitant conduit par lui-même à de meilleures institutions ? C'est là un point de vue ancien dans les sciences politiques et économiques, explicité clairement par exemple dans l'œuvre de Seymour Lipset (1959).

On constate que, au cours des 200 dernières années, il y a eu une double tendance générale vers la démocratisation et la croissance économique. Globalement, ces deux tendances se sont poursuivies depuis 1950. Cependant, si l'on examine les évolutions nationales, on ne constate pas de relation entre croissance et extension de la démocratie.²⁷ Autrement dit, la croissance par elle-même ne conduit pas à la démocratie, au moins dans la période postérieure à la Deuxième Guerre mondiale. Même dans l'Est asiatique, la Corée du Sud et l'Indonésie présentent des expériences contrastées de changement institutionnel en réaction à la croissance. Mais il y a un fait solide : les pays au-dessus d'un certain seuil de revenu (peut-être 6.000 USD) n'ont pas connu de renversement de la démocratie (Przeworski).

Autre facteur de changement institutionnel possible : la qualité des dirigeants. Jones et Olken (2004) présentent une nouvelle preuve importante à l'appui de cette thèse ; ils montrent aussi que les bons dirigeants ont plus d'importance lorsque les institutions sont faibles.

Autre cause possible encore : la découverte de ressources naturelles. Le problème avec ces ressources c'est qu'elles apportent d'énormes rentes à une petite élite qui n'a pas intérêt à un développement économique plus large. Dans une telle situation, un boom des ressources peut en fait freiner l'évolution institutionnelle, car l'élite, désormais plus puissante économiquement, a moins intérêt à développer une base fiscale large et plus généralement à améliorer les droits de propriété pour un large ensemble de la société.²⁸

Ce qui précède montre que de multiples facteurs différents peuvent provoquer un changement institutionnel. Par ailleurs, on voit que la plupart des facteurs identifiés, crises, révolutions, croissance, ressources naturelles et dirigeants ne sont généralement pas faciles à influencer —comment, par exemple, un pays peut-il choisir de « bons dirigeants » ? —et, de façon frustrante, fournissent peu d'indications sur les leviers politiques qui pourraient être utilisés pour provoquer un changement institutionnel.

²⁷ Techniquement parlant, c'est le résultat d'une régression éliminant les effets pays et temps. Voir Acemoglu, Johnson, Robinson et Yared (2004a).

²⁸ Ross (2001) et Sala-i-Martin et Subramanian (2003) établissent l'effet adverse des ressources naturelles sur la qualité institutionnelle.

3. *Peut-on provoquer de l'extérieur des changements institutionnels économiques et politiques ?*

C'est là une question très importante, surtout pour la Banque mondiale et le FMI, qui par une combinaison d'assistance et de conditionnalité cherchent à changer les institutions et leurs conséquences dans les pays membres. Il est particulièrement important pour les interventions dans les pays à faible revenu au moyen du processus DSRP, car dans ce cas-là il y a des actions visant explicitement les institutions. Par exemple, les DSRP comportent d'importantes exigences procédurales, en matière de participation et de consultation.

Historiquement, l'intervention militaire, y compris la colonisation, a été une grande façon pour certains pays d'imposer des institutions à d'autres. Mais le colonialisme a entraîné diverses formes de confiscation et, très généralement, établi de mauvaises institutions.²⁹

Bien sûr, on peut exercer de l'extérieur une forte influence en prévenant, minimisant ou résolvant un conflit (les interventions en Bosnie et Sierra Leone étant deux récents exemples), mais on ne sait si cela permet une ingénierie positive des institutions.

Un exemple récent de changement obtenu par l'extérieur se rapporte à l'entrée de pays dans l'Union européenne. Les pays qui ont rejoint l'UE ont modifié leurs institutions de façon approfondie et fondamentale pour se conformer à ses normes extérieures, le fameux *acquis communautaire*. Mais il y a de fortes différences entre le processus d'entrée dans l'UE et les programmes Banque–FMI (Roland, 2003). D'abord, l'attrait de l'accession à l'UE peut être si puissant qu'il crée l'incitation nécessaire pour que les candidats entreprennent une réforme institutionnelle. Cet attrait va bien au-delà des aides financières : avantages dans le domaine politique (consolidation de la démocratie en Espagne et au Portugal, sortie de la sphère d'influence soviétique pour de nombreux pays de l'ex-Union soviétique et de l'Europe de l'Est) et avantages de l'accès à un marché où est assurée la libre circulation des biens, des services et des personnes. Le dilemme appropriation–conditionnalité qui gêne fondamentalement les actions du Fonds et de la Banque est donc ici largement résolu, car l'attrait des avantages prévus constitue une incitation suffisante à une sérieuse appropriation. En second lieu, les mécanismes pour assurer la conformation des pays candidats à l'UE à ses normes sont très puissants (Roland, 2003).³⁰

Un autre exemple souvent cité de réussite d'ancrage externe est l'OMC. Pour la Chine, l'objectif de l'accession à l'OMC a incité les autorités à engager de grandes

²⁹ L'origine du terme colonisation se trouve dans l'idée d'envoyer des colons s'installer quelque part – ce que les cités grecques, par exemple, ont fait autour de la Méditerranée dans les temps anciens. Les colons tendent à prendre les institutions de leur mère patrie voire en les améliorant (car le travail tend à être plus libre dans les nouvelles colonies, et ainsi acquiert plus de droits). La qualité des institutions des anciennes colonies européennes est meilleure là où il y avait davantage de colons installés (Acemoglu et al 2001).

³⁰ On peut affirmer que le Fonds a joué un important rôle constructif en facilitant l'accession de nombreux pays à l'UE. En particulier pour les pays qui n'avaient pas besoin des ressources du Fonds et où les décideurs politiques avaient une image claire de ce qui devait être fait, le rôle du Fonds a été en grande partie de valider et appuyer et de fournir une assurance implicite au cas où un choc aurait dévié le pays de sa route.

réformes de son régime commercial, la restructuration des entreprises publiques et à supprimer les obstacles internes aux échanges, par exemple aux migrations de main d'oeuvre. Mais cela a été plus l'exception que la règle. Pour la grande majorité des pays en développement, l'OMC n'a pas joué le rôle d'ancrage des politiques intérieures, ce que montre le fait que leurs politiques commerciales actuelles – tant dans l'industrie que les services – sont plus libérales et ouvertes que ce à quoi ils s'étaient engagés vis-à-vis de l'OMC.³¹

Ainsi, à moins que l'on puisse offrir d'importants avantages de l'extérieur, cela reste un formidable défi que d'obtenir de l'extérieur un changement institutionnel positif.

4. *Forme et fonction*

Une question connexe de grande importance opérationnelle est de savoir si nous pouvons reconnaître les bonnes institutions par des formes particulières, ou si nous devons examiner les fonctions que ces institutions remplissent.

Pour chacune des fonctions remplies par ces institutions, il y a un éventail de choix quant à leur forme précise. Par exemple, quel type de régime juridique un pays doit-il adopter : *common law*, droit civil ou quelque hybride ? Quel est le bon équilibre entre concurrence et réglementation pour surmonter certaines défaillances classiques du marché ? Quelle est la bonne taille du secteur public ? Quelle part de liberté et d'adaptation faut-il laisser au pays dans la conception de son organisation en matière de politiques budgétaire, monétaire et de taux de change ?

Hélas et de façon surprenante, l'analyse économique ne fournit guère d'éclairage sur ces questions. En fait, on a de plus en plus d'indications montrant que les dispositifs institutionnels souhaitables comportent une large part de spécificité contextuelle, venant de différences dans les trajectoires historiques, de la géographie, de l'économie politique et d'autres conditions initiales. Cela peut aider à expliquer pourquoi les pays en développement ont presque toujours réussi à combiner des éléments non orthodoxes avec des politiques orthodoxes. Les pays de l'Est asiatique ont combiné « orientation vers l'extérieur » et intervention industrielle. La Chine a greffé un système de marché sur une économie planifiée au lieu d'éliminer celle-ci. Une part importante de la croissance des investissements « privés » en Chine pendant les années 80 et au début des années 90 est venue des entreprises municipales de village (TVE), qui ont incarné un système unique de droits de propriété. Cela pourrait aussi expliquer pourquoi des différences institutionnelles majeures persistent entre les pays avancés d'Amérique du Nord, ceux d'Europe occidentale et le Japon, en ce qui concerne le rôle du secteur public, la nature des systèmes juridiques, la gouvernance d'entreprise, les marchés financiers, les marchés du travail et les mécanismes d'assurance sociale, entre autres. En outre, les solutions institutionnelles qui fonctionnent bien dans un environnement peuvent être inappropriés dans un autre en

³¹ Voir Mattoo et Subramanian (2004) qui montrent l'important écart entre les politiques commerciales effectives des pays en développement et ce à quoi ils s'étaient engagés vis-à-vis de l'OMC.

l'absence des normes qui les soutiennent et des institutions qui les complètent. Autrement dit, les innovations institutionnelles ne voyagent pas forcément bien.

Pour autant que nous sachions, une fonction peut donner lieu à une grande diversité de formes institutionnelles ; il n'y a pas de recette unique pour les bonnes institutions. Par exemple, le débat pour savoir si les institutions françaises sont mauvaises pour la performance économique est largement une diversion.³² Il y a différentes façons d'établir des institutions cohérentes avec un haut niveau de productivité. Il est très difficile et probablement inutile de savoir si le Japon ou l'Allemagne ou la France ou un autre pays a « les » institutions idéales. Les pays peuvent développer leurs propres institutions et ils le font. Il n'y a définitivement pas de modèle unique.

En outre, il est peu probable que nous ayons déjà vu la totalité des innovations institutionnelles possibles. On peut d'ailleurs douter que nous serons toujours capables de reconnaître les innovations sensées quand nous les rencontrerons.

5. *Relation entre institutions au sens large et institutions particulières*

Une partie importante du travail de la communauté internationale, les prêts et l'assistance technique, implique la modification d'institutions existantes ou la création de nouvelles : banques centrales, autorités réglementaires, systèmes de gestion des dépenses publiques, etc. La question qui se pose est de savoir si ces institutions particulières peuvent être modifiées lorsque les institutions fondamentales sont faibles. Pour la politique monétaire par exemple, se pose la question de savoir si des banques centrales indépendantes contribuent à une faible inflation parce qu'elles sont un système efficient d'engagement (Kydland et Prescott, 1977) ou si c'est parce que elles représentent le résultat d'un consensus politique et social préalable reflété dans des institutions politiques fortes en faveur d'une faible inflation.³³

De même, la corruption au niveau des douanes (la réforme douanière) peut-elle être traitée indépendamment de la corruption dans l'ensemble du secteur public ?³⁴ Les autorités chargées des recettes peuvent-elles faire mieux que les administrations fiscales traditionnelles ? Le développement financier peut-il stimuler la croissance lorsque les institutions plus élémentaires sont déficientes ? Il y a là des incertitudes considérables et pourtant la question est très importante si l'on veut que les interventions des donateurs, même dans leurs domaines d'expertise, soient efficaces.

Globalement, on reconnaît le changement institutionnel lorsqu'il s'est produit, mais réalistement c'est souvent avec un temps de retard. Nous savons peu de chose sur la façon de produire un changement systématique ou d'induire un changement dans les institutions. C'est une lacune très importante dans nos connaissances.

³² Voir Acemoglu et Johnson (2004), *Unbundling Institutions*. Ce point reste sujet à controverse.

³³ Subramanian et Satyanath, 2004, donnent une preuve en faveur du second.

³⁴ Yang (2004) fournit une preuve qu'une réforme institutionnelle comme la désignation de sociétés d'inspection avant embarquement pour gérer les douanes peut ne pas avoir l'effet désiré.

6. *La relation entre politiques et institutions*

On a des preuves solides que les institutions affectent les politiques et leur efficacité. Par exemple, la force des institutions politiques est un déterminant important de la réussite des programmes de désinflation (Hamann et Prati, 2002). Un exemple encore plus fort se rapporte à des pays exportateurs de pétrole comme le Nigeria, où le principe élémentaire consistant à épargner lorsque les cours du pétrole sont hauts et à tirer sur l'épargne lorsqu'ils baissent a été soigneusement évité pendant des décennies malgré la conditionnalité FMI–Banque. La gouvernance existante rendait infaisable une politique budgétaire prudente. De même, la faiblesse de la réglementation et de la supervision financière conduit à prendre des risques excessifs et à exposer le pays à des crises financières majeures.

Cependant, du point de vue du changement des institutions, la question décisive est de savoir si l'on peut changer les institutions au moyen de politiques. Les gouvernements peuvent-ils faire quelque chose pour susciter l'évolution des institutions ? Il est clair que si les efforts pour améliorer la concurrence réussissent (c'est-à-dire si ces efforts ne sont pas contrariés par les institutions mêmes qu'ils visent à changer), ils peuvent avoir un effet positif majeur sur les institutions, à la condition que les possibilités nouvelles incombent à des entrepreneurs extérieurs à l'élite établie. La concurrence intérieure et la réforme commerciale sont des politiques qui rentrent dans cette catégorie (voir Djankov et autres, 2001, Banque mondiale 2003, et Wei, 2000).

Un autre domaine important où les politiques peuvent avoir un effet sur les institutions est la politique fiscale. D'un côté, l'expérience relative aux ressources naturelles et à l'aide suggère que lorsque les gouvernements sont libérés de l'obligation de taxer les citoyens, c'est nuisible à l'évolution institutionnelle à long terme. L'incitation à un engagement à double sens entre gouvernements et citoyens/contribuables est sapée. Ne payant pas d'impôts, les citoyens sont moins incités à demander des comptes à leur gouvernement.

De l'autre côté, les impôts, surtout les impôts élevés et complexes, peuvent freiner la création d'entreprises. On a beaucoup débattu récemment des barrières réglementaires à l'entrée, c'est-à-dire des frais que les créateurs d'entreprise doivent supporter pour immatriculer leur entreprise pour qu'elle existe officiellement. Mais le coût le plus évident est simplement que, une fois leur affaire immatriculée, elle est soumise à des impositions. Si les impôts sont trop élevés, les entrepreneurs peuvent rester clandestins. Les créateurs d'activités non déclarées pourraient probablement constituer un groupe de pression efficace en faveur de l'amélioration des institutions.³⁵

Transparence et diffusion des informations peuvent assurément avoir un effet positif sur les institutions. La transparence peut faire partie du cadre institutionnel au sens large. L'existence d'une presse libre, détenue par des acteurs privés, par exemple, peut aider à réduire la corruption et à accroître l'efficacité de l'administration publique (cf. le

³⁵ Voir la discussion de l'expérience ukrainienne récente dans le numéro de septembre 2004 de *World Economic Outlook*. Les indicateurs de *Doing Business* de la Banque mondiale n'incluent pas actuellement des mesures relatives à la fiscalité imposée aux entrepreneurs. Mais elles seront probablement bientôt ajoutées à leur base de données.

travail de Sen sur les famines), ou peut éclairer des contextes spécifiques. La preuve sur ce dernier point est fournie par Ritvikka et Svensson (2004) pour l'Ouganda, par di Tella et Schargrotsky (2001) pour les marchés publics et par Glennerster et Shin (2004) dans le cas des normes de diffusion des données dont le Fonds monétaire international s'est fait l'avocat.

7. *Aide, institutions et croissance*

Que savons-nous de l'impact de l'aide sur les institutions et la croissance? La controverse fait rage parmi les études sur ce thème. Burns et Dollar (2000) considéraient que l'aide n'est pas inconditionnellement bénéfique, mais peut être utile aux pays dont la politique économique est judicieuse. Easterly (2003) et Easterly et al (2004) réfutent cette thèse, dont les résultats ne leur paraissent pas probants. Récemment, Clemens et al. (2004) déclaraient que l'aide à court terme a un effet positif sur la croissance, ce qui ne résout pas la question de ses retombées à longue échéance, qui est cruciale pour les décideurs. Rajan et Subramanian (2005) mettent entre parenthèses la question de l'utilité de l'aide pour se demander de quelle manière elle peut favoriser la croissance ou au contraire lui nuire. Ils exposent des indices probants selon lesquels l'aide nuit à la compétitivité du pays qui la reçoit, et donc à sa croissance sur le long terme.

On peut se poser aussi la question de l'impact de l'aide sur les institutions, que les praticiens du développement évoquent par l'expression générale de la « dépendance à l'égard de l'aide » : dans quelle mesure l'aide incite-t-elle ceux qui sont au pouvoir à réformer leurs politiques et les institutions nationales ? L'analogie qui s'impose est celle des recettes tirées des ressources naturelles, qui, on le sait, ont le don de miner les institutions. Manifestement, pendant la période de la guerre froide, il n'était pas difficile de trouver des exemples où l'aide servait à étayer le pouvoir de ceux qui étaient « dans notre camp ». Relativement peu de travaux ont été consacrés à la question de savoir si ce phénomène était plus répandu et décelable dans les études comparatives. Même si cela était le cas, on peut (ou non) penser que les considérations stratégiques auront moins de poids à l'avenir et que l'aide pourrait ne pas avoir un effet néfaste sur la qualité des institutions.

Globalement, cependant, il n'y a guère de signes qui permettent d'affirmer que l'aide, ou du moins l'aide telle que nous la connaissons, peut contribuer à l'édification d'institutions solides et favoriser la croissance à longue échéance.

IV. Implications pour le rôle de la communauté internationale et des bénéficiaires de l'aide

Nous tirerons ici les conséquences de l'analyse qui précède.

1) La plus importante implication est peut-être la délimitation du champ du possible. Étant donné que les institutions économiques et politiques fondamentales sont importantes pour la croissance, qu'il faut beaucoup de temps pour les modifier et qu'elles ne peuvent pas

être aisément modifiées de l'extérieur (ce qu'appuient les résultats contrastés de la conditionnalité) et que, même si elles pouvaient l'être, les bons leviers (les institutions économiques et politiques fondamentales) sont en dehors du champ, du mandat et de la compétence de la communauté internationale, on a un problème fondamental concernant les attentes et les horizons temporels.

De ce fait, il y a un risque que les donateurs ne fixent des objectifs inappropriés quant à la croissance réalisable et à quelle échéance. L'horizon auquel on peut s'attendre réalistement à obtenir des progrès et à les évaluer risque fort d'être très au-delà, par exemple, de celui du Document de stratégie pour la réduction de la croissance type.

2) Cela dit, la communauté internationale a évidemment un important rôle à jouer en aidant à maintenir la stabilité macroéconomique, prévenir les crises ou gérer les reprises. Les données montrent que les pays en développement, notamment d'Afrique, sont particulièrement exposés à la volatilité. Mais l'atténuation de la volatilité ne peut pas assurer par elle-même une forte croissance, ce qui plaide à nouveau pour une modération des espoirs de croissance élevée à des horizons rapprochés.

Cependant, ne pas atténuer la volatilité peut entraîner des coûts élevés en termes de détérioration voire d'échec institutionnel et par là de croissance à long terme. En Afrique, par exemple, les chocs provoqués par la faiblesse des pluies ont un effet mesurable sur la probabilité de guerre civile (Miguel et. al. 2004). La limitation de l'impact de ces chocs semblerait donc être un rôle important pour la communauté internationale.

On peut envisager une facilité destinée aux pays à faible revenu qui permettrait de fournir une assurance aux pays affectés par les chocs. Peut-être serait-il souhaitable que cette assurance soit fournie à des taux extrêmement concessionnels (peut-être même sous la forme de dons) étant donné le niveau de revenu des pays et l'ampleur des chocs, notamment si les effets pervers peuvent être évités grâce à une conception appropriée de l'instrument.

3) Les donateurs pourraient parler plus ouvertement des problèmes de gouvernance économique et servir d'évaluateur honnête et indépendant de la gouvernance. Cette évaluation de la gouvernance pourrait se fonder en partie, mais pas exclusivement, sur les indicateurs de gouvernance existants. Il s'agit de phénomènes complexes comportant d'importantes nuances qui diffèrent selon les pays. Les indicateurs sur les institutions changent plus lentement que la réalité mesurée et peuvent ne pas refléter ce qui se passe effectivement. De ce fait les évaluations des donateurs devront être complétées par d'autres données. Un des indicateurs utiles, auquel on devrait accorder plus d'attention, est l'investissement du secteur privé.³⁶

Il n'est pas possible d'avoir une croissance soutenue sans un haut niveau d'investissement dans le secteur productif. Or, s'il y a des problèmes de gouvernance, on

³⁶ Se centrer sur les résultats de la croissance est moins attirant, parce qu'ils contiennent beaucoup de bruit. Par ailleurs, il y a des façon de pousser artificiellement la croissance à court et moyen terme, par exemple au moyen de hauts niveaux de dépense publique qui peuvent s'avérer non durables.

peut supposer qu'ils se manifestent au niveau de l'investissement. Si un pays peut trouver des moyens de soutenir, disons sur 10 ans, un fort investissement du secteur privé en dépit d'une faible gouvernance, pas de problème. Mais nous devrions constamment avertir les pays que, si l'investissement du secteur privé ne peut pas s'appuyer sur des institutions fortes, il risque de s'effondrer soudainement et il finit un jour par le faire.

4) Étant donné le caractère singulier et spécifique au contexte du changement institutionnel, on devrait reconnaître un rôle aux expérimentations légitimes des pays en matière d'institutions économiques et politiques. Bien sûr, c'est plus facile à dire qu'à faire parce que, dans la pratique, il est difficile de distinguer les bonnes expérimentations des mauvaises.

Prenons deux exemples dans l'histoire récente, où il y a eu une certaine hétérodoxie dans les réformes politiques. Dans le cas de la Chine, les entreprises municipales de village (TVE), ont été, pendant un certain temps, les moteurs de la croissance industrielle. Dans le cas de Maurice, des réformes parallèles ont été poursuivies avec d'un côté un secteur importateur protégé et de l'autre une enclave tournée vers l'extérieur sous la forme de zones industrielles travaillant pour l'exportation et jouissant d'avantages particuliers. Ce ne sont pas là des expérimentations que des économistes basés aux États-Unis auraient forcément appuyées. Mais il y a d'autres cas où l'évaluation des économistes américains s'est révélée correcte (Chili, Corée). Et d'autres encore où malgré l'appui des donateurs, les réformes n'ont pas conduit aux résultats attendus en matière de croissance (la région andine). Comment distinguer ces cas ? Existe-t-il des indicateurs avancés qui permettraient de le faire ?

5) Dans la mesure où la transparence est un élément décisif des institutions, le Fonds devrait envisager, plus habituellement, de faire de la transparence des finances et des normes publiques, un aspect intégrant de sa conditionnalité. Cela conviendrait particulièrement pour les pays s'appuyant sur leurs ressources naturelles, où les recettes publiques viennent de quelques sources relativement centralisées. La transparence dans ce domaine devrait avoir des conséquences macroéconomiques importantes. La transparence pourrait inclure le respect des RONC, l'adhésion aux normes internationales concernées (telles que celles de l'Initiative britannique relative à la Transparence dans les industries extractives) et l'obligation d'avoir des systèmes de gestion des dépenses publiques ouverts. Les avancées récentes dans ce sens en Angola et au Congo–Brazzaville apparaissent légitimes aux yeux de tous et sont incontestablement cohérentes avec la mission et l'expertise des donateurs.

6) L'importance des institutions soulève également des questions difficiles sur la conditionnalité. Si les institutions sont en fait les déterminants profonds du développement, alors les politiques sujettes à conditions — politiques budgétaire et monétaire, politique de change et réformes structurelles — ne peuvent pas être évaluées simplement en étudiant les effets visés. Lorsqu'il n'est pas prévu de modifier de façon appropriée les institutions concernées, la conditionnalité portant sur les politiques peut être inefficace. En conséquence, l'attention portée exclusivement à la conditionnalité visant à « obtenir les bonnes politiques » pourrait devoir être repensée.

À l'évidence, la réponse consistant à faire porter la conditionnalité sur les institutions ou le changement institutionnel en soi peut ne pas être faisable non plus. D'abord, une conditionnalité portant sur les institutions fondamentales peut être considérée comme trop intrusive, tandis qu'une conditionnalité portant sur une série d'institutions au sens strict peut aller à l'encontre des directives de septembre 2002 demandant une parcimonie dans la conditionnalité.

Une alternative à une conditionnalité détaillée relative à la politique est de trouver les bonnes conditions institutionnelles préalables au prêt. Il vaudrait la peine d'étudier les possibilités par exemple au moyen d'un processus exigeant un filtrage préalable (basé disons sur une évaluation de la force institutionnelle) combiné avec une conditionnalité moins lourde a posteriori. Ce changement aurait un autre avantage. Une conditionnalité détaillée peut contredire l'esprit d'appropriation, qui bien défini implique nécessairement d'accorder au pays un certain degré de liberté pour trouver des solutions institutionnelles et de politique appropriées à ses problèmes de développement. Le *Millennium Challenge Account* des États-Unis essaye d'intégrer ce principe d'un filtrage préalable des situations institutionnelles.

Une autre solution pour résoudre le dilemme de la conditionnalité serait de s'appuyer sur l'exemple de l'UE. Le point crucial ici est de savoir si la communauté internationale peut offrir — par exemple, au moyen d'un agrément auquel les investisseurs seraient sensibles — des avantages que les pays pourraient considérer comme suffisamment attractifs pour les décider à modifier leurs institutions nationales sans qu'on ait besoin de recourir au fardeau de la conditionnalité. Cela reste à voir.

Même si la communauté internationale ne sert pas d'ancrage, l'existence d'autres ancrages pourrait être utile. Pour nombre des pays de l'ex-Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale, le rôle du Fonds monétaire internationale a été — en partie — d'aider à gérer la transition économique jusqu'à ce que l'ancrage dans l'UE soit en vue. La question est de savoir si les pays en développement les plus pauvres peuvent trouver un tel ancrage. En dehors de la région Européenne, définie largement, l'UE a peu de chances de jouer ce rôle. L'OMC peut jouer ce rôle pour quelques pays, mais probablement pas pour la plupart et, même alors, cet ancrage ne guiderait que la politique commerciale. À moins que l'on puisse créer un ancrage pour l'Amérique latine, l'Afrique et peut-être certaines parties de l'Asie, la capacité d'une organisation externe quelconque à jouer un rôle important de validation est sans doute très restreinte.

7) Une autre difficulté concerne les situations d'après conflit. Les pays placés dans ces situations devraient-ils être traités différemment ? On trouve ici deux opinions :

Selon la première, demander à ces pays d'améliorer immédiatement leurs institutions peut être considéré comme déraisonnable. Une alternative serait des dons assortis d'une conditionnalité légère, avec l'aide du Fonds sur toutes les questions de gestion macroéconomique et un passage aux prêts seulement lorsque les institutions se seraient suffisamment améliorées.

Selon la seconde opinion, au contraire, les situations d'après conflit permettent au Fonds d'avoir une grande autorité sur les systèmes de gestion des dépenses publiques et d'autres questions qui rentrent dans le champ de sa mission d'assistance technique. C'est possible, mais une partie importante de la discussion précédente met en garde contre l'idée que nous en savons assez pour nous engager dans une ingénierie institutionnelle large ou que de telles tentatives peuvent réussir lorsque les institutions fondamentales sont faibles.

V. Conclusion

Le problème n'est pas que nous ne sachions pas ce qui est nécessaire pour la croissance. Il n'y a rien de vraiment erroné dans le fait de plaider en faveur de la stabilisation macroéconomique, de la libéralisation commerciale, de la dérégulation et de la privatisation — dans la mesure où les institutions sont fortes. Mais ces réformes sont insuffisantes pour stimuler la croissance lorsque les institutions sont faibles.

Ce travail est sans doute aussi beaucoup plus difficile lorsque les institutions sont faibles. L'expérience des réformes de l'Amérique latine depuis le milieu des années 80 (Graphique sur l'Amérique latine) et de l'Afrique sur une période plus longue donne une bonne indication de l'importance des institutions. Tous les spécialistes du développement avaient probablement déjà, bien avant les années 90, un certain sens de l'importance des institutions. Mais, l'expérience récente a renforcé notre intuition et approfondi notre compréhension de cette question.

Ceci étant, il faut reconnaître qu'il y a de considérables incertitudes dans nos connaissances relatives à la façon dont on peut promouvoir le changement institutionnel, si d'ailleurs on peut le faire. Et les leviers sur lesquels les forces extérieures peuvent agir ou influencer pour promouvoir l'évolution des institutions peuvent être restreints. Cela invite à la quant à ce qui est réalisable sur le front de la croissance et de la réduction de la pauvreté et appelle à une plus grande ouverture à l'expérimentation en matière de politiques et de choix institutionnels par les pays. Bien sûr, l'expérimentation doit rester dans les limites de ce qui peut être considéré comme raisonnable et compatible avec une bonne gouvernance économique.

Appendice — Comment mesurer les institutions économiques ?

Une des préoccupations tout à fait raisonnables concernant l'accent mis récemment sur les institutions est le manque d'indicateurs à l'abri de controverses. Ce n'est pas surprenant compte tenu du caractère récent des travaux empiriques sur la question et des questions conceptuelles impliquées.

Bref historique des indicateurs

Les travaux empiriques modernes sur les institutions économiques remontent à Mauro (1995), qui a utilisé des évaluations d'experts de l'environnement de l'investissement.³⁷ Les principales conclusions de ces premiers travaux ont été que les évaluations basées sur la perception d'experts concernant la corruption et l'état de droit étaient fortement corrélées avec la performance en matière de croissance. Barro et Sala-i-Martin (1995) ont trouvé que l'état de droit avait un rang significativement élevé dans les régressions standard de la croissance.

Depuis lors il y a eu de nombreux travaux sur ce type d'indicateurs.³⁸ Nombre d'entre eux ont été rassemblés et évalués par un groupe de la Banque mondiale dirigé par Daniel Kaufmann et Aart Kraay (voir Kaufman, Kraay, et Loido-Zobaton, 1999). Ils ont compilé un ensemble d'indicateurs de gouvernance, comparables entre pays, en utilisant une méthode claire.³⁹ Les six indicateurs fournissent des informations nationales sur l'efficacité des administrations publiques, l'état de droit, la répression de la corruption, la voix au chapitre, la stabilité politique et la qualité réglementaire. En outre, les auteurs calculent les intervalles de confiance (ou « marges d'erreur ») pour chaque indicateur.

Il y a également quelques mesures anciennes des institutions politiques, tels que l'ensemble de données Polity IV et, plus récemment, les mesures de Faillite de l'État rassemblées, à l'Université du Maryland, par Marshall et Jaggers). Leur site Web est : <http://www.cidcm.umd.edu/inscr/polity/>. La Banque mondiale a rassemblé une base de données utile (Beck et al, 2001 : <http://www.worldbank.org/research/bios/pkeffer.htm>)

Questions conceptuelles

Les indicateurs des institutions actuellement utilisés posent trois grandes questions, car ils sont subjectifs et basés sur des perceptions, c'est-à-dire résultent de l'évaluation de personnes et non sur la mesure d'une réalité objective.

³⁷ Knack et Keefer (1995) constitue une autre référence initiale importante.

³⁸ Kaufmann et Recanatini (2005) indiquent les méthodes et outils pour mesurer la gouvernance et les institutions. Vu la complexité de la gouvernance, divers outils et d'indicateurs ont été élaborés récemment. Pour un inventaire détaillé des indicateurs voir : <http://www1.worldbank.org/publicsector/indicateurs.htm> et <http://www.worldbank.org/wbi/gouvernance/govdatasets/external.html>. Les contributions majeures – en termes d'apports de fond et de stimulation du débat sur les indicateurs – ont été apportées, entre autres, par Transparency International, Freedom House et The Heritage Foundation.

³⁹ Ces indicateurs sont établis en utilisant des informations venant d'environ 20 sources différentes compilées par 18 organisations différentes. Les informations sont alors synthétisées et traduites en six indicateurs globaux utilisant un modèle de composante inobservée.

La première question est que l'évaluation d'un expert extérieur peut être affectée par divers biais. Mais, ce qui importe vraiment est l'évaluation de ceux qui décident les investissements (et de leurs conseillers), de sorte que l'objection relative aux opinions n'est pas pertinente. Ces mesures subjectives sont corrélées avec les évaluations propres de la firme.⁴⁰

La seconde objection est que les évaluations subjectives se modifient en réaction à des événements, souvent plus que cela n'est justifié, ce qui peut être corrigé en examinant des moyennes sur la durée.

Ces préoccupations créent deux problèmes pour le travail économétrique. D'abord, elles conduisent à une erreur de mesure de la variable sous-jacente. Ensuite, les perceptions étant influencées sous l'effet de l'intérêt (les investisseurs diront qu'il y a une bonne protection des droits de propriété lorsqu'il y a beaucoup d'investissements), il y a un biais d'« endogénéité ». Autrement dit, on ne peut pas savoir s'il faut interpréter une amélioration des perceptions comme la conséquence d'une véritable évolution ou seulement comme celle d'un plus haut niveau d'investissement.

Les mesures basées sur les perceptions causent une troisième préoccupation relative à la prescription. Supposons que l'on ait plus ou moins répondu aux autres préoccupations et que l'analyse ait montré la nécessité d'améliorer les institutions. La traduction de cette conclusion en actions de politique serait très difficile parce que la prescription serait d'améliorer la « perception des investisseurs », soulevant la question de savoir comment on peut le faire.

L'alternative à ces indicateurs complexes et basés sur les perceptions est l'élaboration de mesures objectives de la qualité de la gouvernance.⁴¹ C'est un programme de travail attirant et d'importants progrès ont été faits pour l'élaboration d'indicateurs sensés, particulièrement grâce au projet *Doing Business* de la Banque mondiale,⁴² à l'Évaluation du climat de l'investissement et aux enquêtes de l'IBM 'Diagnostic de la gouvernance et de la lutte contre la corruption'. Ces dernières, en particulier, interrogent de multiples acteurs, tels que responsables publics, ménages et chefs d'entreprises. Leur objectif est de rassembler des informations précises et objectives sur les forces et faiblesses des institutions du pays et de les utiliser comme base pour élaborer une stratégie anti-corruption concrète au niveau du pays.⁴³

Globalement, il apparaît que ce travail de mesure en est à ses débuts et que beaucoup de travail reste à faire. Les évaluations de la gouvernance sont encore un art plus qu'une science et le resteront probablement.

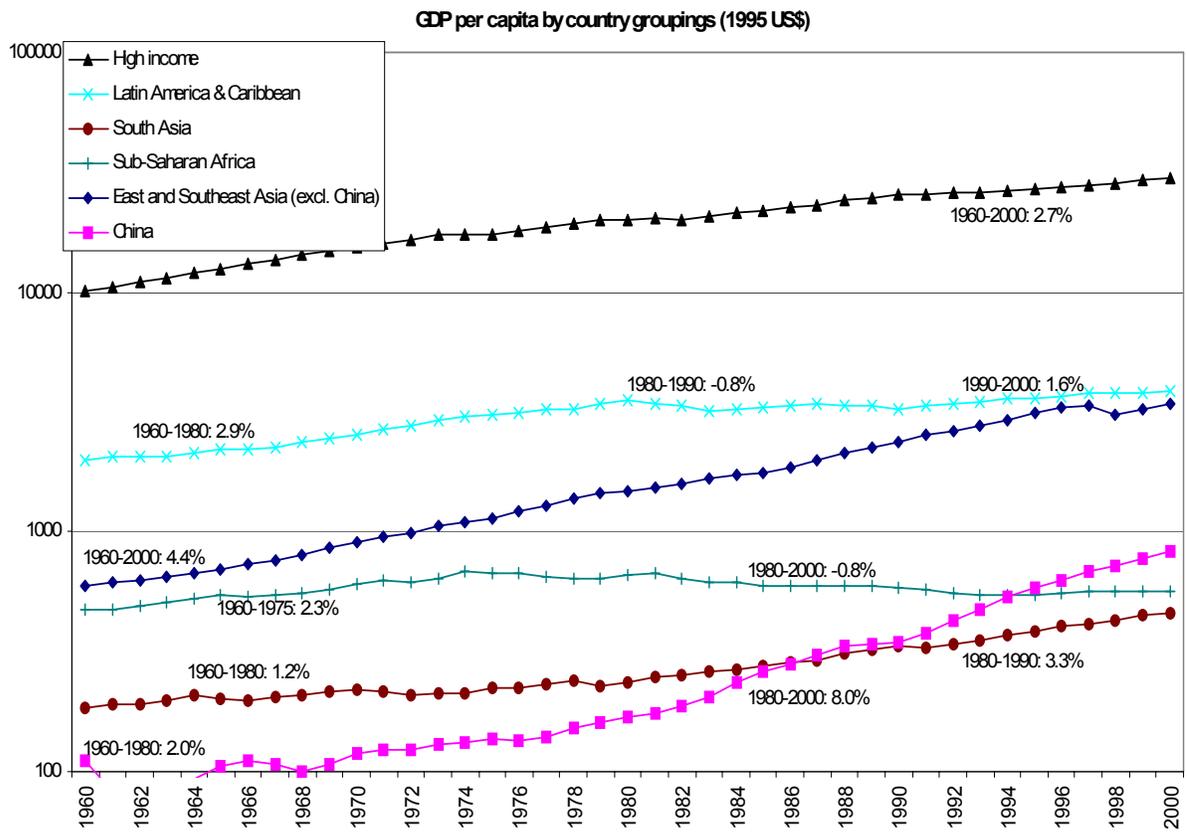
⁴⁰ Acemoglu et Johnson (2004) l'établissent à partir de l'enquête *World Business Environment Survey*.

⁴¹ Mais les grands indicateurs objectifs se sont avérés non corrélés au taux de croissance.

⁴² Voir <http://rru.worldbank.org/DoingBusiness>.

⁴³ Les grands instruments utilisés sont précisés dans les enquêtes relatives aux pays de milliers de ménages, de chefs d'entreprises et de responsables publics. Ces outils sont conçus pour fournir la base de discussions techniques aux décideurs politiques et à la société civile pour la formulation de la politique, complétant les sources traditionnelles telles que les opinions d'experts ou les études de cas. En outre, la combinaison des enquêtes auprès des ménages, des chefs d'entreprise et des responsables publics permet une vérification de la cohérence des résultats. Ces enquêtes utilisent des types de questions basées sur l'expérience (et non sur des 'opinions'), ce qui, on peut l'espérer, réduit l'élément de subjectivité.

Graphique 1

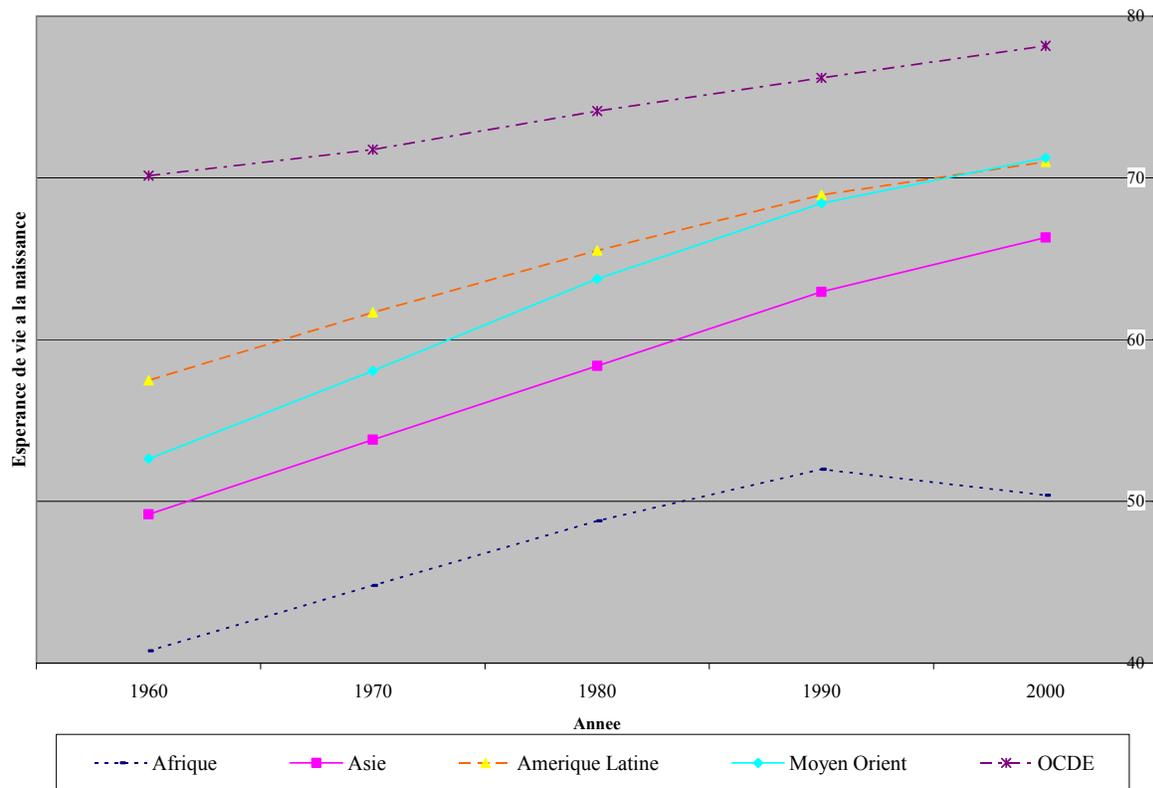


Traduction des légendes :

GDP per capita per country groupings : PIB par capita par région

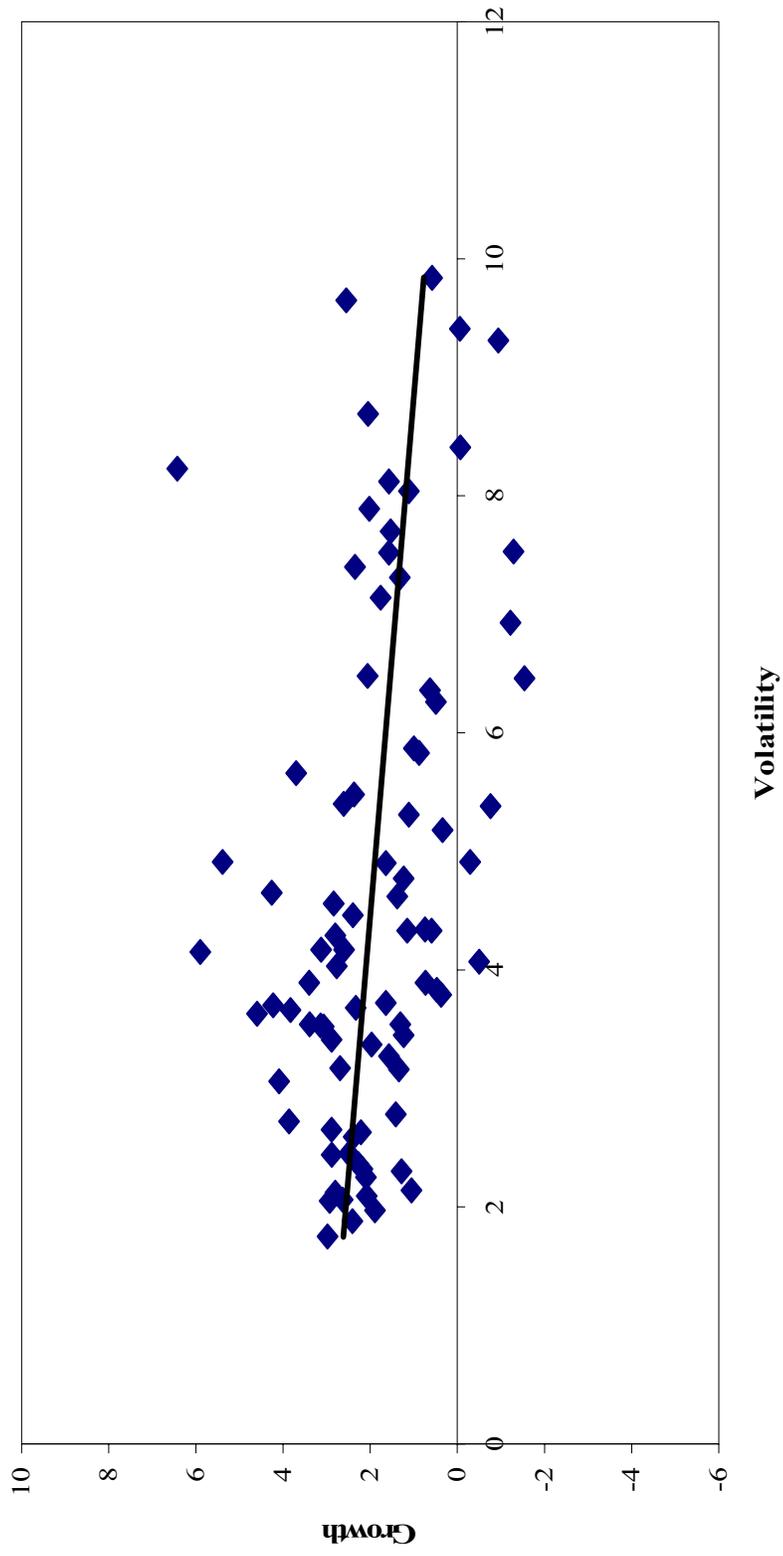
Source : Rodrik (2004).

Graphique 2. Espérance de vie à la naissance 1960-2000



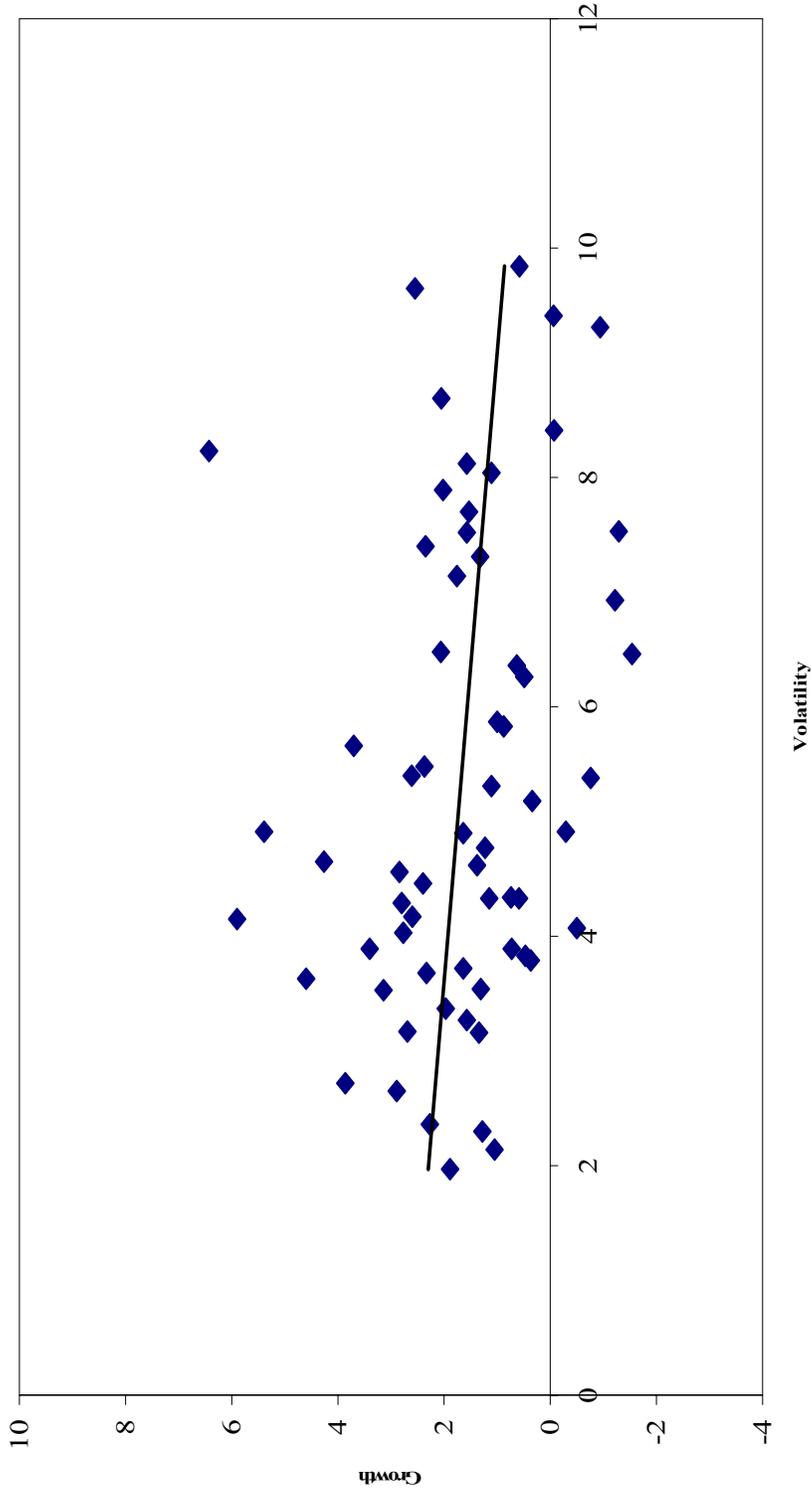
Source : Acemoglu et Johnson, (2004)

Graphique 3a. Croissance et volatilité, tous les pays (1960-2000)



Traduction des légendes :
Volatility : Volatilité
Growth : Croissance

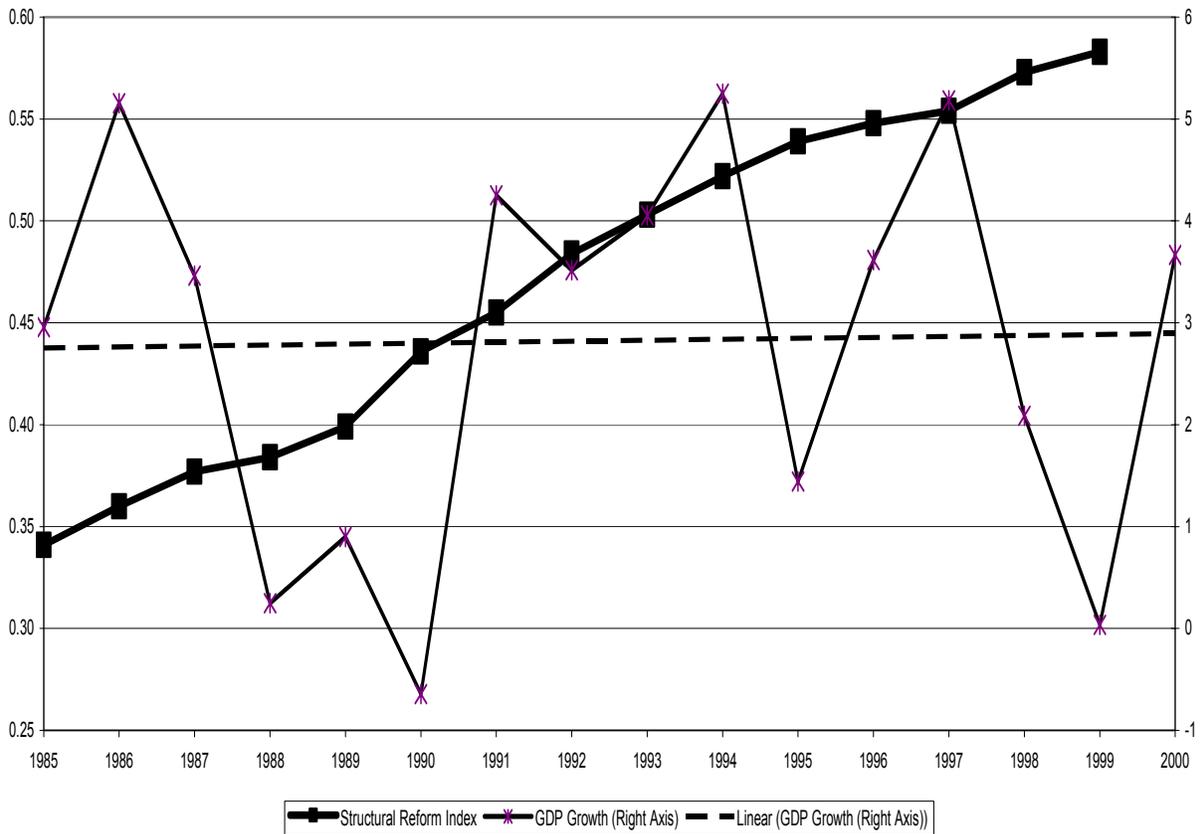
Graphique 3b. Croissance et volatilité, les pays en développement (1960-2000)



Source : Kose et. al. (2004).

Traduction des légendes :
Volatility : Volatilité
Growth : Croissance

Graphique 4. Croissance du PIB et réforme structurelle – Indice pour l’Amérique latine

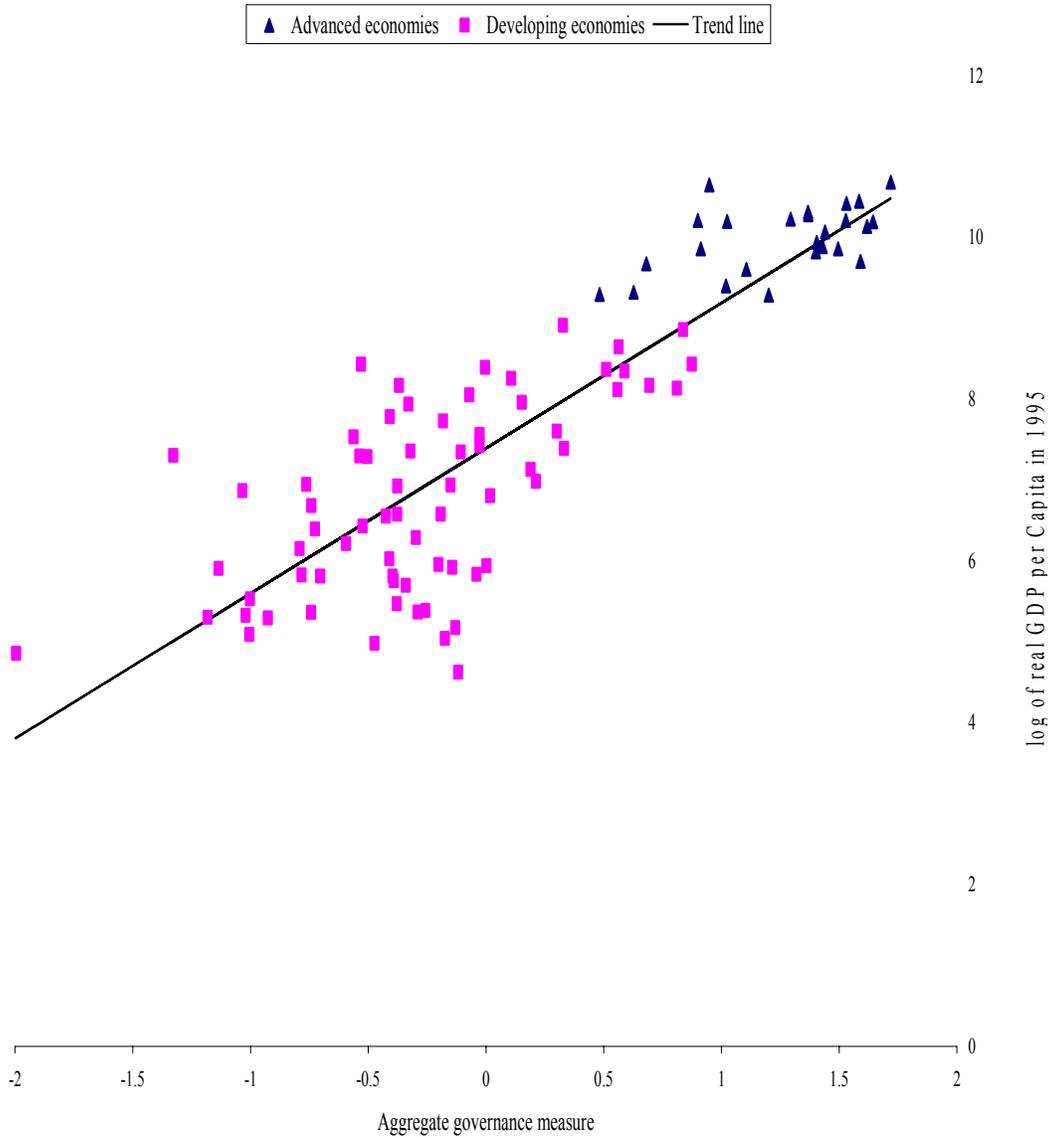


Traduction des légendes :
 Structural Reform Index :
 GDP Growth (right axis):
 Linear GDP Growth

Indice de Reformes Structurelles
 Croissance du PIB (axe de droite)
 Croissance linéaire du PIB

Source : Rodrik (2004).

Graphique 5. Relation entre revenu et institutions



Source : WEO (2003).

Traduction des légendes :

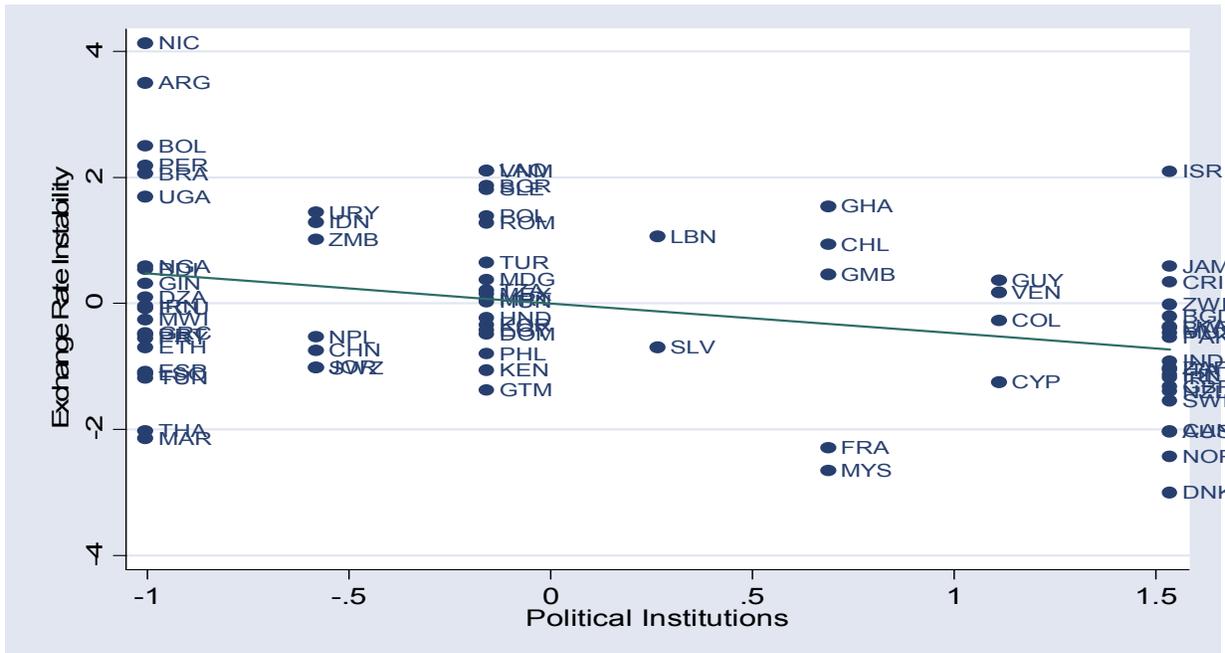
Aggregate governance measure :

Log of real GDP per capita in 1995:

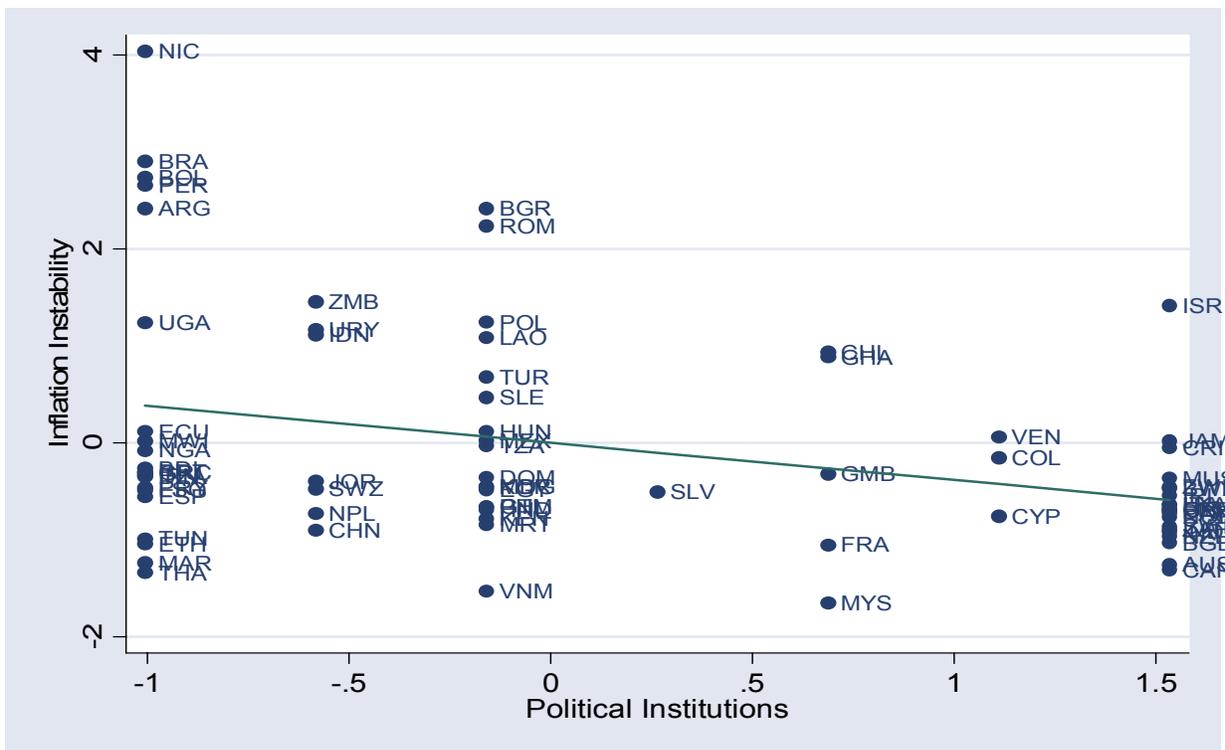
Mesure de gouvernance agrégée

Log du PIB réel en 1995

Graphique 6a. Relation entre instabilité du taux de change et institutions politiques

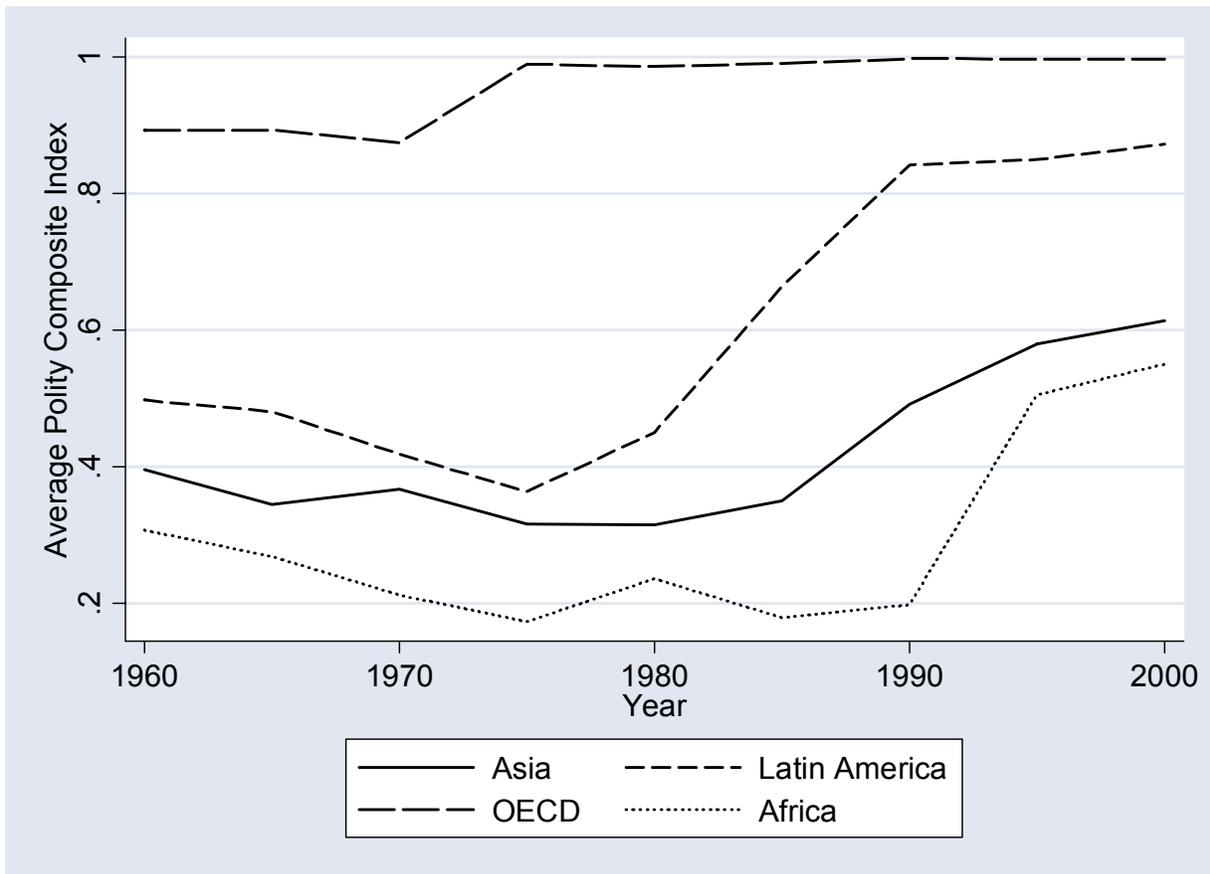


Graphique 6b. Relation entre instabilité de l'inflation et institutions politiques



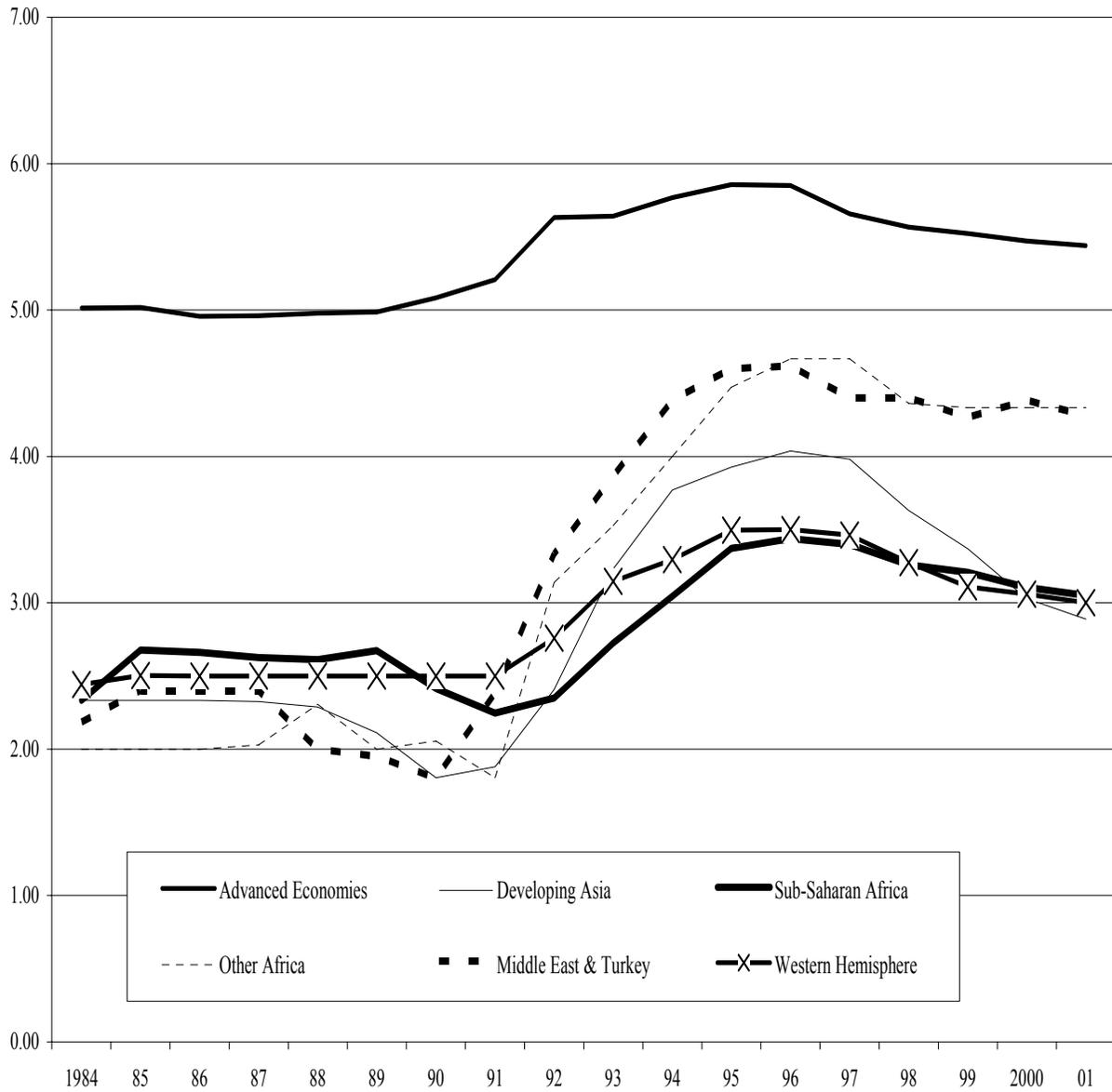
Source : Satyanath et Subramanian (2004).

Graphique 7. Évolution de la démocratie 1960-2000



Source : Acemoglu et. al. (2004).

Graphique 9. Guide international des risques pays : Indicateur de l'état de droit
 (notes allant de 0, fort risque pour les entreprises dû à la médiocrité de l'état de droit à 6, faible risque)



Source : WEO (2003).

Bibliographic

- Acemoglu, Daron (2003) "The Form of Property Rights: Oligarchic vs Democratic Societies," NBER Working Paper No. 10037:1-[45], October 2003
- Acemoglu, Daron and Simon Johnson (2003) "Unbundling Institutions," NBER Working Paper No. 9934:1-[63], August 2003.
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson (2001) "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation," *American Economic Review*, December, 91, 5, 1369-1401.
- Acemoglu, Daron and Simon Johnson (2004) *Disease and Development: The Effect of Life Expectancy on Economic Growth*, presentation, Harvard/MIT Development Seminar, December.
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson (2003) "Disease and Development in Historical Perspective" (2003), *Journal of the European Economic Association*, 1, 397 – 405.
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson (2004) "Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth," NBER working paper 10481, May.
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, James A. Robinson, and Yunyong Thaicharoen (2003) "Institutional Causes, Macroeconomic Symptoms: Volatility, Crises and Growth." *Journal of Monetary Economics* 50, 49-123
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, James A. Robinson, and Pierre Yared (2004) "Income and Democracy," mimeo.
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, James A. Robinson, and Pierre Yared (2004) "From Education to Democracy?" mimeo.
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, James A. Robinson, and Pierre Yared (2004) "Revisiting the Determinants of Democracy," mimeo
- Acemoglu, Daron, and James A. Robinson (2001) "A Theory of Political Transactions," *American Economic Review*, 91, 938-963.
- Alcala, Francisco, and Antonio Ciccone (2004) "Trade and Productivity," *Quarterly Journal of Economics* vol. 119, issue 2 - May.
- Artadi, E.V. and X. Sala-i-Martin (2003) "The Economic Tragedy of the XXth Century: Growth in Africa," NBER working paper no. 9865.

Aslund, Anders, Peter Boone and Simon Johnson (1996) "How to Stabilize: Lessons from Post-Communist Countries," Brookings Papers on Economic Activity, no. 1, pp. 217-313.

Bairoch, Paul, translated by Christopher Braider (1998) *Cities and Economic Development : from the Dawn of History to the Present*, Chicago : University of Chicago Press, c1988.

Banerjee, Abhijit V. and Lakshmi Iyer (2002) "History, Institutions and Economic Performance: The Legacy of Colonial Land Tenure Systems in India," MIT Department of Economics Working Paper No. 02-27.

Barro, Robert, and Rachel McCleary (2003) "Religion and Economic Growth," NBER Working Paper #9682

Barro, Robert J., and Xavier Sala-i-Martin (1995) *Economic Growth*. New York: McGraw-Hill.

Bates, Robert H. (2004) "On The Politics of Property Rights by Haber, Razo, and Maurer" *Journal of Economic Literature*, 1 June 2004, vol. 42, no. 2, pp. 494-500(7)

Beck, Thorsten, George Clarke, Alberto Groff, Philip Keefer, and Patrick Walsh (2001) "New Tools in Comparative Political Economy: The Database of Political Institutions." *World Bank Economic Review*, 15(1), 165-176.

Bleakley, Hoyt (Preliminary) "Malaria Eradication in Columbia and Mexico: a Long-Term Follow-up" Unpublished

Braudel, Fernand (1966) *The Mediterranean in the Time of Philip II* Harper and Row, New York

Chandler, Tertius (1987) *Four Thousand Years of Urban Growth*. The Edwin Mellen Press.

Clemens, Michael, Steven Radelet and Rikhil Bhavnani (2004) "Counting Chickens when They Hatch: The Short-term Effect of Aid on Growth." Working Paper 44. Washington, DC: Center for Global Development.

Commission for Africa (2004) "Action for a Strong and Prosperous Africa," initial Consultation Document, November 11, 2004; viewed at http://213.225.140.43/getting_involved/consultationdocument.htm

Dell'Ariccia, Giovanni, Enrica Detragiache, and Raghuram Rajan (2004), "The Real Effect of 18 Banking Crises", Mimeo, International Monetary Fund.

Di Tella, Rafael, and Ernesto Schargrotsky (2001) "The Role of Wages and Auditing during a Crackdown on Corruption in the City of Buenos Aires," (http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=269490)

Diamond, Jared M. (1997) *Guns, Germs and Steel: The Fate of Human Societies*, W.W. Norton & Co., New York, NY.

Djankov, Simeon, Rafael La Porta, Floerencio Lopez-de-Silanes, and Andrei Shleifer (2001) "The Regulation of Entry," CEPR Discussion Paper No. 2953 (London: Centre for Economic Policy Research).

Djankov, Simeon, Rafael La Porta, Florencio Lopez-de- Silanes, and Andrei Shleifer (2003) "Courts," *Quarterly Journal of Economics* 118(2): 342–87.
<http://rru.worldbank.org/PapersLinks/Open.aspx?id=3513>

Do, Quy Toan and Lakshmi Iyer (2003) "Land Rights and Economic Development: Evidence from Viet Nam", World Bank Working Paper No. 3120.

Easterly, William (2003) "Can Foreign Aid Buy Growth?" *Journal of Economic Perspectives* 17 (3): 23-48.

Easterly, William (2001) "The Elusive Quest for Growth: Economists' Adventures and Misadventures in the Tropics" MIT Press

Easterly, William and Stanley Fischer (2001) "Inflation and the Poor," *Journal of Money, Credit and Banking*, Ohio State University Press, vol. 33(2), pages 160-78.

Easterly, William, Ross Levine, and David Roodman (2003) "New Data, New Doubts: Revisiting 'Aid, Policies and Growth'." Working Paper 26. Washington DC: Center for Global Development.

Eschenbach, Felix (2004), "Finance and Growth: A Survey of the Theoretical and Empirical Literature" (March 11, 2004). Tinbergen Institute Discussion Paper No. TI 2004-039/2.

Fisher, Stanley (2002) "Financial Crises and Reform of the International Financial System," NBER Working Paper No. 9297 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).

Fisman, Raymond (2001) "Estimating the Value of Political Connections." *American Economic Review* 91(4): 1095-1102.

Friedman, Eric J., Simon Johnson and Todd Mitton (2003) "Propping and Tunneling," *Journal of Comparative Economics* Volume 31, Issue 4, pp.732-750

Glennerster, Rachel and Yongseok Shin (2004) "Is Transparency Good for You?" IMF Working Paper No. 03/132, International Monetary Fund

Global Governance Initiative, *Annual Report*, World Economic Forum, 2004.
http://www.weforum.org/pdf/ggi2005_low.pdf

Haber, Stephen, Armando Razo, and Noel Maurer (2003) *The Politics of Property Rights: Political Instability, Credible Commitments, and Economic Growth in Mexico, 1876-1929*. New York: Cambridge University Press

Hamann, A. Javier, and Alessandro Prati (2002) "Why Do Many Disinflations Fail?: The Importance of Luck, Timing, and Political Institutions," IMF Working Paper 02/228

Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett, and Dani Rodrik (2004), "Growth Accelerations," NBER Working Paper 10566.

Hibbs, Douglas A. Jr., and Ola Olsson. (2004) "Geography, Biogeography, and Why Some Countries are Rich and Others Are Poor," *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 101(10), March 9, 2004, 3715-3720.

International Monetary Fund (2001) "World Economic Outlook," Washington; IMF

International Monetary Fund (2003) "World Economic Outlook," April, Washington; IMF

International Monetary Fund (2004) "World Economic Outlook," September, Washington; IMF

International Monetary Fund (2005) "World Economic Outlook," Washington; IMF

Jones, Benjamin F., and Benjamin A. Olken (2004) "Do Leaders Matter? National Leadership and Growth since World War II", *working paper*, Harvard University, March.

Kaufmann, Daniel, Aart Kraay, and Pablo Zoido-Lobaton (1999) "Aggregating Governance Indicators," World Bank Policy Research Working Paper No. 2195

Kaufmann, Daniel, and Francesca Recanatini (2005) "Measuring Governance: Tools and Methods for Policy Advice and Capacity Building", mimeo

Khwaja, Asim Ijaz and Atif R. Mian (2004), "Do Lenders Favor Politically Connected Firms? Rent Provision in an Emerging Financial Market" (December 2004).
<http://ssrn.com/abstract=631703>

Khwaja, Asim Ijaz and Atif R. Mian (2004) "Unchecked Intermediaries: Price Manipulation in an Emerging Stock Market," forthcoming *Journal of Financial Economics*.

Klapper, Leora, Luc Laeven and Raghuram Rajan.(2004)*Business Environment and Firm Entry : Evidence from International Data*; NBER working paper series no. 10380.

Knack, Stephen and Philip Keefer (1995) "Institutions and economic performance: cross-country tests using alternative institutional measures," *Economic and Politics* 7(3) 207-227

Kraay, Aart (2004) "When is Growth Pro-Poor? Cross-Country Evidence," IMF Working Papers 04/47, International Monetary Fund

Kydland, Finn, and Edward Prescott (1977) "Rules Rather than Discretion: The Inconsistency of Optimal Plans," *Journal of Political Economy*, 85, 473-490.

La Porta, Rafael, Florencio Lopez-de-Silanes, and Guillermo Zamarripa (2003) "Related Lending," *Quarterly Journal of Economics*, 118, 231–268, February 2003.

Landes, David S. (1998) *The Wealth and Poverty of Nations: Why Some Are So Rich and Others So Poor*, New York: W.W. Norton.

Laeven, Luc A., Daniela Klingebiel and Randall S. Kroszner (2002) "Financial Crises, Financial Dependence, and Industry Growth," World Bank Policy Research Working Paper No. 2855. <http://ssrn.com/abstract=320142>

Lau, Lawrence, Yingyi Qian, and Gérard Roland (2000) "Reform without Losers: An Interpretation of China's Dual-Track Approach to Transition," *Journal of Political Economy*, 108(1), pp. 120-143.

Levine, Ross (1997) "Financial Development and Economic Growth: Views and Agenda," *Journal of Economic Literature*, American Economic Association, vol. 35(2), pages 688-726.

Lipset, Seymour Martin (1959) "Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy," *American Political Science Review*, March 1959, 53(1), pp. 69-105.

Maddison, Angus (2001) *The World Economy: A Millennial Perspective*. Paris: OECD

Maddison, Angus (2003) *The World Economy: Historical Statistics*, Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development

Marshall, Monty G., and Keith Jagers. 2003. Polity IV Project: Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2002.

Mauro, Paulo (1995) "Corruption and Growth," *Quarterly Journal of Economics*, August, 110(3), 681-782.

Mian, Atif R. and Asim Ijaz Khwaja (2005) "Unchecked Intermediaries: Price Manipulation in an Emerging Stock Market" *Journal of Financial Economics*, forthcoming.

Miguel, Edward, Shaker Satyanath, and Ernest Sergenti (2004) "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach," *Journal of Political Economy*, 112(4), 725-753.

Mattoo, Aaditya, and Arvind Subramanian (2004). "The WTO and the Poorest Countries: The Stark Reality," IMF Working Paper 81.

North, Douglass C., and Robert P. Thomas, (1973) *The Rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge: Cambridge University Press.

North, Douglass C. (1990) *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge: Cambridge University Press

Nunn, Nathan. (2003) "The Legacy of Colonialism: A Model of Africa's Underdevelopment. University of Toronto," Working Paper. Available at: <http://www.uoguelph.ca/~sday/cneh-rche/pdfs/nunn.pdf>

Nunn, Nathan. (2004) "Slavery, Institutional Development, and Long-Run Growth in Africa, 1400-2000", University of Toronto, working paper.

Prasad, Eswar S., Kenneth S. Rogoff, Shang-Jin Wei and M. Ayhan Kose (2004) "Financial Globalization, Growth and Volatility in Developing Countries," NBER WORKING PAPER SERIES (U.S.); No.10942:1-67, December 2004

Pritchett, Lant (2005) "Does Learning to Add Up Add Up? The Returns to Schooling in Aggregate Data", forthcoming, *Handbook of Education Economics*

Przeworski Adam (1991) *Democracy and the Market: Political and Economic Reform in Eastern Europe and Latin America*. Cambridge: Cambridge University Press.

Putnam, Robert D., Robert Leonardi, and Raffaella Y. Nanetti (1993) *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton; Princeton University Press.

Raddatz, Claudio E. (2003) "Liquidity Needs and Vulnerability to Financial Underdevelopment," World Bank Policy Research Working Paper No. 3161.

Rajan, Raghuram G. (2004) "Dollar Shortages and Crises" NBER Working Paper No. W10845.

Rajan, Raghuram and Luigi Zingales (1998) "Financial Dependence and Growth," *The American Economic Review*, 88: 559-586.

Ramey, Garey, and Valerie A. Ramey, (1995), "Cross-country Evidence on the Link between Volatility and Growth," *American Economic Review*, 85(5): 1138-1151.

Reinikka, Ritva, and Jacob Svensson (2004) "Local Capture: Evidence from a Central Government Transfer Program in Uganda", *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 119 (2): 679-705.

Rodriguez, Francisco, and Dani Rodrik (1999), "Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to Cross-National Evidence," NBER Working Paper No. W7081, April.

Rodrik, Dani (1999) "Where Did All the Growth Go? External Shocks, Social Conflict, and Growth Collapses," *Journal of Economic Growth*, Kluwer Academic Publishers, vol. 4(4), pages 385-412.

Rodrik, Dani, (2004) "Growth Strategies," forthcoming *Handbook of Growth*.

Rodrik, Dani, and Arvind Subramanian (2004) "From 'Hindu Growth' to Productivity Surge: The Mystery of the Indian Growth Transition," NBER Working Papers No. 10376.

Roland, Gerard (2003) "After Enlargement: Institutional Achievements and Prospects in the New Member States" paper presented at the third ECB conference "The New EU Member States: Convergence and Stability", final version December 2004

Ross, Michael L. (2001) "Does Oil Hinder Democracy?" *World Politics* 53 (April), 325–61

Sachs, Jeffrey D., John W. McArthur, Guido Schmidt-Traub, Margaret Kruk, Chandrika Bahadur, Michael Faye, and Gordon McCord (2004) "Ending Africa's Poverty Trap" *Brookings Papers on Economic Activity 1:2004*, pp. 117-216

Sachs Jeffery, and Andrew Warner (1995) "Economic reform and the process of global integration," *Brookings Papers on Economic Activity*, 1, pp 1-118.

Sala-i-Martin, Francesco Xavier and Arvind Subramanian (2003) "Addressing the Natural Resource Curse: An Illustration from Nigeria," NBER Working Paper No. W9804

Satyanath Shanker and Arvind Subramanian (2004) "What Determines Long-Run Macroeconomic Stability? Democratic Institutions." IMF Working Paper, November.

Sen, Amartya Kumar (1981) *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford: Clarendon Press, 1981; New York: O.U.P.

Srinivasan, T.N. (2004) "Comments on Dani Rodrik and Arvind Subramanian, 'From 'Hindu Growth' to Productivity Surge: The Mystery of the Indian Growth Transition'" viewed at <http://www.imf.org/external/pubs/ft/staffp/2004/00-00/sriniv.pdf>

Tabellini, Guido (2005) "Culture and Institutions: Economic Development in the Regions of Europe" IGER Working Paper, unpublished

Tornell, Aaron, Ramon Ranciere, and Frank Westerman (2003) "Crises and Growth: a Re-evaluation", September 2003, NBER Working Paper 10073 *under review American Economic Review* featured in the Economic Focus section of *The Economist* (December, 2003)

UN Millennium Project report (2005) "Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Policy Development Goals." UN Millennium Project, Jeffery Sach, director, viewed at http://unmp.forumone.com/eng_full_report/

Weber, Max (1930) *The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism*, Allen and Unwin, London

Wei, Shang-Jin (2000) "Natural Openness and Good Government," NBER Working Paper No. 7765 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).

World Bank, 2002. *World Development Report 2002: Building Institutions for Markets*, viewed at <http://econ.worldbank.org/wdr/WDR2002/>

World Bank (2003) *World Development Report 2003, Sustainable Development in a Dynamic World: Transforming Institutions, Growth, and the Quality of Life* (New York: Oxford University Press)

Yang, Dean (2004) "Can Enforcement Backfire? Crime Displacement in the Context of Customs Reform in the Philippines," *Ford School of Public Policy Working Paper Series 02-010*, University of Michigan, 2004.

Zettlemeyer, Jeromin, Ravi Balakrishnan, Alessandro Giustiniani, Paulo Medas, and Jesmin Rahman (2005) "Bolivia: Ex-Port Assessment of Longer-Term Engagement, Feb. 2005" IMF